

2^e
édition

THE ENGLISH TEXTBOOK

PRÉPAS COMMERCIALES

Sous la coordination de
Joël CASCADE



THE ENGLISH TEXTBOOK

Prépas commerciales

2^e
édition

Sous la coordination de Joël Cascade

Évelyne Bataille	Pierre Laurent
Michael Begley	Marielle Leblanc
Marie-Christine Capobianco	Jean-Marc Leduc
Oliver Carr-Forster	Anne-Sophie Leluan-Pinker
Anne Ciolkovitch-Chapon	Sarah Loom
George James Cliff	Claude Loubignac
Jean-Christophe Coquilhat	Alison Maillard-Parker
Claude Desmoulins	Danielle Patin
Éric Dulorier	Bernard-Jean Ramadier
Sophie Frangin	Philippe Rayet
Benjamin Fraser	Christophe Repplinger
Isabelle Gautheron	Julie Rigaud-Poole
Fabien Gerges	Alain-Louis Robert
Alain Goudot	Nathalie Séné
Astrid d'Halluin	Léa Thalmard
Cécile Hébrard	Brian Valès
Laura Killian	

Illustrations de **Laura Gautheron**



Remerciements

Je remercie chaleureusement mon collègue **Alain Goudot**, professeur de Chaire Supérieure d'anglais en CPGE commerciale au lycée de Bellepierre à Saint-Denis de la Réunion ; **Laura Killian**, anglophone, agrégée en CPGE au lycée Louis Le Grand à Paris ; **Alain-Louis Robert**, diplômé de l'IEP de Paris (Sciences-Po Paris), agrégé en CPGE commerciales et Science-Po à Intégrale et à Prépa Commerciale à Paris ; et **Michael Begley**, anglophone, agrégé d'anglais en CPGE au lycée Saint-Exupéry à Marseille, pour leur participation à la relecture du présent ouvrage, ainsi que **l'ensemble des collègues** qui ont participé à la rédaction de ce manuel de référence pour les Prépas commerciales.

Mes plus vifs remerciements également à **Barbara James** et **Jean-Pierre Bénézet** pour leurs encouragements.

Les illustrations de l'ouvrage ont été réalisées par **Laura GAUTHERON**, ancienne étudiante de Prépa HEC, diplômée de Reims Management School.

ISBN 9782340051010

©Ellipses Édition Marketing S.A., 2017
32, rue Bargue 75740 Paris cedex 15



Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5.2° et 3°a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Les auteurs

Joël CASCADE, coordinateur, agrégé d'anglais, option linguistique (1998), est professeur en classe préparatoire commerciale, en ECE et ECS, au **lycée de Bellepierre à Saint-Denis-de-la-Réunion**. Il a publié plusieurs articles dans des ouvrages collectifs pour les Prépas (*Classi-Files*). Il est aussi co-auteur et directeur d'ouvrage d'un manuel de littérature de langue anglaise, *Enjoy Literature (1^{re} et Tle L, L.E.L.E.)* et du manuel *Contrôle Continu, Terminales, toutes séries*, et a dirigé les ouvrages *Breaking News et Classi-files Les Nouveaux Dossiers*. A publié un ouvrage de grammaire anglaise et de thème grammatical, *Prêt-à-Réviser / La Grammaire Synthétique de l'Anglais*. A dirigé également l'ouvrage collectif *Culture et Civilisation en 80 fiches* et *Les Exos du bac – Anglais* aux éditions Ellipses, ainsi que le manuel *Make it pro*, BTS tertiaires et industriels aux éditions Hatier. Directeur de l'ouvrage *10 ans d'Annales corrigées, Prépas commerciales et Prêt-à-réviser Traduction (CPGE / licence)*. En préparation, ouvrage collectif : *Les annales corrigées, Prépas scientifiques et Sciences Po*. Membre du jury d'Écricome et de l'Agrégation externe d'anglais de 2013 à 2016. Directeur de la collection « Prêt-à-Réviser » chez Ellipses.

Évelyne BATAILLE, professeur agrégé d'anglais est titulaire d'un DEA de littérature américaine du XIX^e siècle sur H.D. Thoreau. Elle enseigne à POLYTECH à l'**Université Claude Bernard à Lyon 1** en cursus préparatoire scientifique et en École d'Ingénieurs. Auteur d'articles dans *Classi-Files* et co-auteur dans les encyclopédies *What's What?*, *Where's Where?* et *Whozzat?* aux éditions Ellipses.

Michael BEGLEY, agrégé d'anglais, enseigne en classes préparatoires commerciales au **lycée Saint-Exupéry à Marseille**, ainsi qu'à l'IEP d'Aix-en-Provence où il assure un cours sur la politique et les médias.

Marie-Christine CAPOBIANCO est Professeur de Chaire Supérieure au **Lycée Chaptal à Paris** en classes préparatoires scientifiques et commerciales. Agrégation (1978) option littérature. Titulaire d'un DEA de littérature américaine sur James

Merill, elle a enseigné à tous les niveaux du primaire à l'université, dont CPGE technologiques au **Lycée du Hainaut à Valenciennes**, traduction à l'**Université de Lille III**, classes trilingues orientales, classes d'accueil des non-francophones et préparation à Sciences-Po au **Lycée Jean de La Fontaine à Paris**, Première supérieure et hypokhâgne au **Lycée Condorcet à Paris**. Formation de stagiaires CAPES et habilitation des maîtres du primaire, élaboration de sujets d'écrit (ENSI) et d'oraux (Écoles de Commerce). Elle a été correctrice d'ECRICOME. Co-auteur d'un manuel ludique d'anglais pour les enfants *Hokuspokus* aux Éditions Ellipses, elle a également collaboré à *10 ans d'Annales Corrigées aux concours des Grandes Ecoles de Commerce*, chez Ellipses. Elle est actuellement responsable de l'anglais au bureau de l'APHEC.

Oliver CARR-FORSTER, M.A., est anglophone. Il est titulaire d'une maîtrise de géographie historique de l'Université de Londres. Agrégé d'anglais, il a participé au jury de l'Agrégation externe d'anglais et enseigne en CPGE commerciales et scientifiques au **lycée Albert Châtelet à Douai**.

Anne CIOLKOVITCH-CHAPON, agrégée d'anglais, option civilisation (2004), est professeur en classes préparatoires commerciales au **lycée Michel de Montaigne à Mulhouse** depuis 2012. Titulaire d'un DESS en journalisme et communication bilingue français-anglais (Université Sorbonne Nouvelle, Paris III), elle fut journaliste de 2000 à 2004, et a collaboré à de nombreux titres dont l'Express et la BBC. Titulaire d'une maîtrise en civilisation britannique portant sur la libération camps de concentration par les troupes britanniques (Université de Reims, 1998), elle a été sollicitée par l'armée de l'air pour son magazine Air Actualités et, auparavant, par le service de communication de GIAT Industries où elle était chargée du magazine externe dans ses versions française et anglaise. En 2005-2006, elle a enseigné le droit constitutionnel anglais et américain ainsi que l'anglais juridique aux étudiants de droit de l'Université de Paris-Créteil (Paris XII).

George James CLIFF est anglophone, professeur agrégé d'anglais à l'**Université de La Réunion**. Titulaire d'un master recherche en littérature américaine, il prépare une thèse de doctorat sur l'oeuvre de John Fante. Il est membre de jury de concours nationaux.

Jean-Christophe COQUILHAT est agrégé d'anglais et docteur en didactique des langues. Sa thèse de doctorat, qualifiée

aux sections 7 (sciences du langage) et 11 (anglais) du CNU, porte sur la formation ouverte et à distance en anglais de spécialité (structuration didactique des contenus et suivi de l'apprenant). Ancien formateur IUFM en formation initiale et continue pour ce qui concerne l'adaptation des TICE à l'enseignement et les projets européens, il est actuellement directeur du Département de Langues, Lettres et Communication de l'Université Bordeaux 1. Il intervient à Sciences Po de même qu'en classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Montaigne de Bordeaux. Il a en outre participé à de nombreux jurys d'examens et concours (CAPES, Concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature, Jurys de 5^e année à l'IEP et correction des épreuves écrites du concours ECRICOME). Il est actuellement Maître de Conférences en didactique de l'anglais et e-learning à l'**Université Michel de Montaigne Bordeaux 3**.

Claude DESMOULINS enseigne en classes préparatoires commerciales au **lycée Alexandre Dumas à Saint-Cloud**.

Éric DULORIER, agrégé d'anglais hors classe, est professeur en classes préparatoires commerciale ECS et agro-véto (BCPST) au **lycée l'Externat des Enfants Nantais**, ainsi qu'en classes préparatoires commerciales ECE au **lycée St Joseph du Loquidy, à Nantes**. Il participe aux épreuves orales de langues vivantes du concours AUDENCIA Grande École. Formateur en didactique de l'anglais à l'Institut Supérieur Ozanam de Nantes (formation première, M1, M2), il a également préparé pendant 7 ans les étudiants de l'IFUCOME (Université Catholique de l'Ouest, Angers) à l'Épreuve en Langue Étrangère du CAFEP-CAPES et du CAER. En parallèle de son

enseignement, il mène une recherche en Sciences du Langage/Sciences de l'Éducation sur les enjeux et limites de l'utilisation de la chanson en cours de langue en explorant, notamment, le concept de connivence.

Sophie FRANGIN, professeur de Chaire Supérieure d'anglais, enseigne en classe de Première Supérieure (Khâgne) au **lycée Jules Guesde à Montpellier**.

Benjamin FRASER, anglophone, agrégé, diplômé de l'Université de Londres (Bachelor of Arts et PGCE – certificat post licence d'éducation) enseigne en classes préparatoires commerciales au **lycée Jeanne d'Arc à Caen** et à l'Université de Caen (ENSICAEN). Correcteur et membre du jury au concours ECRICOME depuis 6 ans. Il intervient au Collège d'Excellence de la Faculté de Droit de Caen en L1, L2 et L3, et est formateur, niveau M1 et M2, en civilisation anglophone, thème et didactique à l'Institut de Formation de l'Enseignement Catholique du Calvados. Il est également référent pour l'IFSEC, responsable des suivis de dossiers RAEP et tuteur de mémoire au sein du même établissement.

Isabelle GAUTHERON, agrégée d'anglais, option civilisation, certifiée éco/gestion option marketing, diplômée EDHEC, enseigne en classe préparatoire EC au **lycée de Bellepierre à St Denis de la Réunion** depuis 2010. Participe aux jurys de correction de concours.

Fabien GERGES, agrégé d'anglais, enseigne en classes préparatoires commerciales au **lycée Kléber à Strasbourg**. Ancien membre du jury du CAPES externe d'anglais et membre du jury Centrale Paris.

Alain GOUDOT, professeur de Chaire Supérieure en anglais, est titulaire d'un Master en linguistique anglaise sur l'enseignement de l'anglais oral en CPGE Économiques et Commerciales. Il enseigne en Classes Préparatoires Économiques et Commerciales au **lycée de Bellepierre à Saint-Denis-de-la-Réunion** depuis 1993. Responsable de la préparation académique aux épreuves de didactique et de linguistique du concours de l'Agrégation interne d'anglais depuis 1991, successivement formateur IUFM et formateur MAFPEN, il enseigne également en Master DSCG.

Astrid d'HALLUIN, agrégée d'anglais, ancienne ATER de l'Université François Rabelais de Tours. Enseignante en CPGE ECE au **lycée Saint Louis de Gonzague (Paris 16)** et en CPGE scientifiques (PCSI, PSI*, MP*) au **lycée Fénelon Sainte Marie (Paris 8)**. Correctrice Essec-HEC et membre des jurys d'oraux ESC Rennes et Audencia. Membre du jury du Capes externe d'anglais.

Cécile HÉBRARD est agrégée d'anglais, option linguistique (2007) et titulaire d'un Master en linguistique anglaise sur l'anglais de spécialité et la représentation d'un milieu. Elle est professeur en classe préparatoire au **lycée Pothier d'Orléans** où elle prépare les étudiants d'hypokhâgne AL et BL aux épreuves de traduction, de littérature et de civilisation. Elle enseigne également en classe préparatoire scientifique.

Laura KILLIAN, anglophone, agrégée d'anglais, enseigne en classes préparatoires au **lycée Louis le Grand à Paris** depuis 2016. Ancien membre du jury du Concours Général et du CAPES externe.

Pierre LAURENT est professeur agrégé en classe préparatoire ECS et B/L au **lycée Jacques Amyot à Melun**.

Marielle LEBLANC, PRAG d'anglais, titulaire d'un DEA d'Études Irlandaises (Sorbonne Nouvelle), enseigne en classe préparatoire IEP Paris et Provinces à **IPESUP, à Paris**.

Jean-Marc LEDUC, agrégé d'anglais, option linguistique, est professeur en classes préparatoires commerciales option économique (1^{re} et 2^e année) au **lycée Clemenceau de Reims**. Il a aussi enseigné la traduction aux étudiants à l'Université de Reims-Champagne Ardenne. Il a été par ailleurs colleur en Prépa scientifique ainsi que formateur et professeur-tuteur des personnels de l'Éducation Nationale.

Anne-Sophie LELUAN-PINKER, est une ancienne élève de l'ENS-LSH (Lyon), agrégée d'anglais et titulaire d'un DEA de littérature britannique. Elle est professeur en classes préparatoires au **lycée Faidherbe de Lille** et membre du jury d'oral du concours ECRICOME depuis 2009. Elle a collaboré à *Classi-Files: Les Nouveaux dossiers de la presse anglaise*, Ellipses, 2015, *10 Ans d'Annales corrigées aux concours des Grandes Écoles de Commerce*, Ellipses, 2016, *Traduction : Méthode et pratique*, Ellipses, 2017.

Sarah LOOM, agrégée de l'Université et titulaire du BA Hons et du MA Hons, University of Bristol (GB), est professeur en classes préparatoires au **lycée Henri Martin, Saint-Quentin** (Académie d'Amiens). Elle a publié plusieurs articles dans la série d'ouvrages collectifs *Classi-Files « Les Dossiers Classés de la Presse Anglo-Saxonne »*. Co-auteur du *Petit dictionnaire culturel britannique et américain*, du *A to Z Dictionnaire culturel britannique et américain*, et elle a publié, en

collaboration, trois éditions du manuel de civilisation britannique et américaine *Definitely British, Absolutely American*, dont elle assurée la co-coordination de la 3^e édition. Elle a également assuré des fonctions de relecture anglophone pour de nombreux ouvrages aux éditions Nathan (*Discovering literature*, F. Grellet & *Join the Team* 6^e et 5^e...) et aux éditions Ellipses (*Réussir l'épreuve d'Anglais à l'entrée de Sciences Po : Paris & province ; Just Write It! L'expression écrite en langue anglaise pour les classes préparatoires ; Anglais 10 Ans d'Annales Corrigées aux Concours des Grandes Écoles de Commerce...*) En plus de sa participation aux divers jurys des concours de l'Éducation Nationale, elle est conceptrice des sujets d'anglais pour la banque d'épreuves IENA depuis 2013 et expert judiciaire (traducteur/interprète) près la Cour d'Appel d'Amiens depuis 2000.

Claude LOUBIGNAC, chevalier des palmes académiques, a été professeur agrégé au **lycée Hoche à Versailles** de 1975 à 2007 où il a enseigné en CPGE, dans les sections préparant aux concours des écoles de commerce (prépa économique et scientifique) ainsi qu'aux écoles d'agronomie et vétérinaire. Membre des jurys des concours CCIP (écrit) et ESSEC (oral), il est professeur de chaire supérieure honoraire. Il a publié, en collaboration, divers ouvrages de civilisation aux éditions Ellipses : *What's What, Dictionnaire culturel du monde anglophone* 2004, *A to Z, Dictionnaire culturel britannique et américain* 2004, *Whozzat, Dictionnaire biographique du monde anglophone* 2004, *When & Where, Dictionnaire historique du monde anglophone* 2006, *Who knows, Dictionnaire culturel du monde anglophone* 2007, *Petit dictionnaire culturel britannique et américain* 2007, *60 étapes-clés de la civilisation anglo-saxonne* 2008 et *Fiches de civilisation américaine et*

britannique (3^e édition) 2014. Il a participé à l'élaboration d'ouvrages de langue aux éditions Ellipses : *Le thème anglais grammatical 1992*, *La grammaire anglaise en fiches et QCM avec corrigés 2011*, *Grammaire anglaise, bloc-notes, fiches et QCM avec corrigés 2012*, *Le Thème anglais grammatical en fiches (2^e édition) 2016*, *L'anglais aux concours post-bac 2016*.

Alison MAILLARD-PARKER, britannique, est agrégée d'anglais et enseigne en classes préparatoires commerciales au **lycée La Nativité d'Aix-en-Provence**, et également à la faculté de droit d'Aix-en-Provence. Elle a aussi enseigné l'anglais à l'école internationale de Lille. Diplômée en langues modernes de l'Université de Durham (Angleterre), titulaire du PGCE de Saint Martin's College de Lancaster (Angleterre) et d'une maîtrise de langues de l'Université d'Aix en Provence, elle a été correctrice d'ECRICHOME et examinatrice de l'épreuve orale des examens de l'Université de Cambridge. Elle a aussi collaboré à des manuels d'anglais pour *Cambridge University Press*.

Danielle PATIN enseigne en classes préparatoires au **lycée Emmanuel d'Alzon à Nîmes**.

Bernard-Jean RAMADIER est Maître de conférences agrégé, habilité à diriger des recherches à l'**Université Jean Moulin Lyon 3**. Il est spécialiste de littérature et a publié des ouvrages et articles consacrés à divers auteurs, de Wordsworth à Byron et de Dickens à D.H. Lawrence. Son intérêt pour la langue de l'économie et des finances l'a conduit à collaborer depuis 1988 avec divers éditeurs, dont Ellipses.

Philippe RAYET, professeur agrégé d'anglais hors-classe et titulaire d'un DEA de culture anglaise des XIX^e et XX^e siècles, enseigne en CPGE économiques et

commerciales au **lycée Notre-Dame-du-Grandchamp à Versailles** depuis 1987. Il a été également chargé de cours au Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (CHEMI), ainsi qu'à l'ISFEC Ile-de-France pour la préparation des étudiants de M1 et M2 aux épreuves de thème du CAFEP/CAPES externe d'anglais. Il a été concepteur de sujets et membre du jury de la banque d'épreuves ECRICHOME. Depuis 1999, il publie chaque année, dans les annales officielles du concours BCE, le corrigé des épreuves d'anglais de LV1 et de LV2.

Christophe REPLLINGER, ancien élève de l'ENS de Cachan, agrégé d'anglais, est professeur en classes préparatoires au **lycée Henri-IV à Paris**. Chez Ellipses, il a collaboré aux ouvrages suivants : *Breaking News* (2014), *Classi-Files* (2015), *10 ans d'annales – spécial prépas commerciales* (2016).

Julie RIGAUD-POOLE, agrégée de l'Université, enseigne en classes préparatoires commerciales (option scientifique et économique), ainsi qu'en Khâgne BL à l'**Institution des Chartreux à Lyon**.

Alain-Louis ROBERT, est agrégé d'anglais, diplômé de l'Institut d'Études politiques de Paris, titulaire d'un DEA en linguistique anglaise, grammaire comparée et traductologie (Université de Paris III), d'un DEA en Histoire contemporaine et Relations internationales (Université de Paris I). Il est professeur en classes préparatoires commerciales (ECS-ECE) et Sciences-Po (IEP de Paris et Province) et enseigne à **Intégrale et à Prépa Commerciale à Paris**. Il est également consultant formateur en entreprise et a créé son propre organisme de formation A.-L. Robert Formation, agréé par la

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages aux éditions Ellipses, notamment dans les collections *Prépas Langues* et *Mise en Examen*. Il est correcteur des épreuves BCE-CCIP depuis 2006 et examinateur à l'ESSEC.

Nathalie SÉNÉ, agrégée d'anglais, enseigne en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles au **lycée François René de Chateaubriand à Rennes**.

Léa THALMARD, diplômée de l'École Normale Supérieure de Paris (Ulm), Léa Thalmard est agrégée d'anglais et enseigne en classes préparatoires au **lycée du Parc à Lyon**.

Brian VALÈS, agrégé d'anglais et ancien élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay Saint-Cloud, est professeur en Première Supérieure moderne au **lycée Condorcet**, en charge du cours de tronc commun et du cours de spécialité anglais, et a enseigné pendant dix ans en classe préparatoire commerciale (ECS) aux lycées Saint Louis et Paul Valéry, à **Paris**. Il est par ailleurs membre du jury de l'agrégation externe d'anglais

Avant-propos

The English Textbook, premier manuel à destination des Classes Préparatoires commerciales rédigé par une équipe de professeurs enseignant majoritairement dans les classes préparatoires commerciales, propose une couverture complète des différentes composantes rencontrées par les préparateurs anglicistes durant leurs deux années de Prépa : de la préparation de toutes les épreuves présentes à l'écrit aux différents types d'épreuves orales que l'étudiant(e) sera amené(e) à préparer selon la Banque d'Épreuves envisagée.

Sorte de vade-mecum incluant les notions essentielles à maîtriser, allant de la grammaire aux colles d'anglais en passant par la traduction, l'expression écrite, les fiches culturelles et les dossiers de civilisation, *The English Textbook* est un « tout-en-un », un ouvrage de référence que tout étudiant en Prépa HEC pourra consulter fructueusement à un moment ou à un autre de sa préparation, en s'aidant de la **table des matières** très détaillée à la fin du livre. Qu'il s'agisse de réviser un point de grammaire ou de civilisation, de relire l'essentiel avant un devoir sur table ou un concours blanc, d'acquérir la méthodologie nécessaire aux différentes parties des épreuves ou mettre en place les stratégies de traduction essentielles à la réussite des épreuves de version ou de thème, de mieux s'armer pour l'expression écrite, ou encore de se doter d'une bonne maîtrise de la phonologie pour l'oral, l'étudiant pourra ainsi cibler ce qui lui convient le mieux en fonction de ses propres besoins.

L'ouvrage se compose en **dix parties**, ponctuées par une illustration :

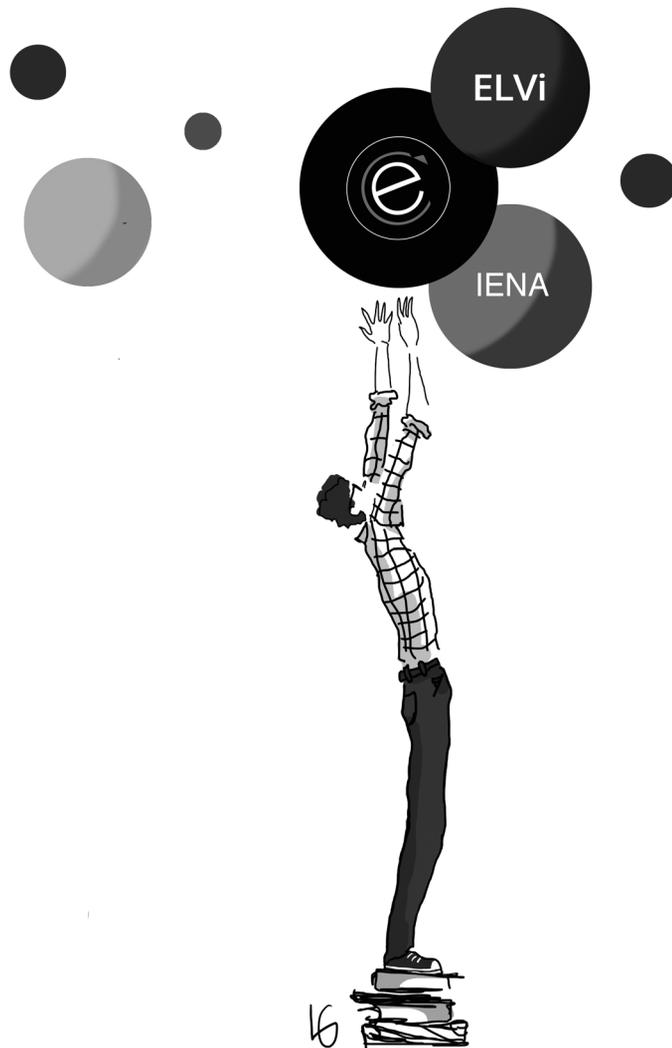
1. S'informer sur les différentes épreuves
2. Se familiariser avec une méthodologie appropriée
3. Consolider la grammaire nécessaire pour une bonne maîtrise de la langue anglaise
4. Étudier le lexique général et les champs lexicaux de la civilisation
5. Acquérir les techniques de traduction, que ce soit en thème ou en version, littéraire ou journalistique
6. Approfondir sa connaissance du monde contemporain des pays anglophones
7. Affiner ses compétences en expression écrite
8. S'entraîner aux épreuves orales selon le type de concours visé
9. Acquérir l'essentiel de la phonétique et de la phonologie pour se rapprocher d'une expression authentique
10. Comparer sa propre production avec les corrigés pour pouvoir s'évaluer et mesurer ses progrès

Dans l'ensemble de l'ouvrage, les textes incluent des sujets proposés aux concours aux ESC, notamment les plus récents, des notes lexicales afin de permettre aux préparateurs d'enrichir leur vocabulaire quelle que soit la partie de l'ouvrage qu'ils souhaitent travailler en priorité... bref de les guider vers plus d'autonomie sur le chemin de la réussite. Dans tous ces domaines de la langue anglaise, ***The English Textbook*** pourra apporter, tel est notre souhait le plus vif, une réponse précise aux étudiants des classes préparatoires commerciales.

Les auteurs

Chapitre 1

Présentation des épreuves d'anglais et des banques d'épreuves



I. Présentation générale des épreuves écrites

A. Les banques d'épreuves

La Banque Commune d'Épreuves Écrites (BCE) gérée par la Direction des Admissions et Concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) publie chaque année un fascicule très détaillé qui rappelle à la fois les conditions préalables à l'inscription en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) et fournit des informations très précises concernant les épreuves écrites et orales. Naturellement, tout futur « Bizuth » ou étudiant en première année de classes préparatoires sait :

- que l'Option Scientifique (Voie ECS) s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat série S, que l'Option Économique (Voie ECE) est destinée aux titulaires d'un baccalauréat série ES ou éventuellement L, spécialité Mathématiques, et que l'Option Technologique (Voie ECT) accueille les élèves issus des filières STMG ;
- que les classes préparatoires littéraires, préparant le concours d'entrée aux Écoles Normales Supérieures, peuvent aussi conduire à une École de Commerce à partir des deux filières suivantes : la filière B/L Lettres et Sciences Sociales et la filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL) ;
- que deux langues vivantes (LV1 et LV2) sont exigées pour pouvoir se présenter aux concours et que l'anglais est obligatoire. Cependant, peu d'entre vous sont familiarisés avec les spécificités des épreuves écrites de langue, proposées par les différentes Banques d'Épreuves Écrites de Langues Vivantes, auxquelles se rattache telle ou telle école de commerce.

Les Banques Communes d'Épreuves Écrites de Langues (LV1 et LV2) à la session 2017

En langues vivantes, les épreuves se structurent autour de **trois grandes banques d'épreuves** suivantes :

- celles de la **Banque CCIP (CCIR en 2014 et ELVi depuis 2015), composée de 5 écoles** (HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM LYON, EDHEC), appelée aussi plus fréquemment Banque HEC ou les Parisiennes ;

- celles de la **Banque IENA** : à la session 2017, la Banque IENA inclut les **14** écoles suivantes : *École de Management de NORMANDIE, ESC La Rochelle, ESC St-Etienne, ESC Pau, ESC Troyes, École de Management de Strasbourg, ESC Rennes, INSEEC, ESC Dijon, Sup de Co Montpellier, ISC Paris, Télécom École de Management* ; Brest, Clermont.
- ces deux Banques (ELVi (ex-CCIP/R) et IENA) étant réunies au sein de la **BCE** (ICN Nancy rejoint la BCE à la rentrée 2017), soit **24** écoles regroupées à la session 2017 (**5** du groupe ELVi (ex-CCIP/R) + **14** IENA + **5** écoles indépendantes – Audencia Nantes, GEM Grenoble, SKEMA Business School, Toulouse Business School et Rennes School of Business – ces cinq écoles utilisent la Banque d'Épreuves ELVi (ex-CCIP/R)). En anglais, les dix écoles suivantes utilisent donc la banque d'épreuves ELVI : HEC, Essec, ESCP-Europe, EM Lyon, EDHEC, Audencia, Grenoble, SKEMA, Toulouse et Rennes School of Business. Vous trouverez un descriptif très détaillé sur le site www.concours-bce.com pour la BCE et sur www.ecricome.org pour les ECRICOME, notamment des informations complémentaires sur les admissions parallèles et le concours ECRICOME Tremplin et Bachelor, deux sites de référence à consulter régulièrement car il peut y avoir des modifications d'une année à l'autre ;
- celles de la **Banque ECRICOME** : en 2017, les **deux** écoles suivantes font partie de la **Banque ECRICOME** : Kedge Business School (Bordeaux – Marseille) ; Neoma (Reims – Rouen).

B. Les coefficients des épreuves de langue (LV1 et LV2) à l'écrit

Ci-dessous le tableau des coefficients à la session 2017 pour les Prépas commerciales : (pour information, le total des coefficients est de 30 à la BCE (ELVi) et de 25 à ECRICOME, à l'écrit)

Écoles	BANQUE ELVi (ex-CCIP/R)						BANQUE IENA						BANQUE ECRICOME					
	ECS voie scientifique		ECE voie écono- mique		ECT voie technolo- gique		ECS		ECE		ECT		ECS		ECE		ECT	
	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2
5 ÉCOLES ELVi (ex-CCIP) « les Parisiennes »																		
Hec	4	2	4	2	4	2												
Essec	4	2	4	2	4	2												
Escp-Europe	5	3	5	3	4	2												
Em-Lyon	5	3	5	3	4	3												
Edhec	5	2	5	2	5	3												

14 ÉCOLES BANQUE IENA													
Normandie								7	5	6	5	3	3
La Rochelle								7	4	6	4	3	2
St-Etienne								7	6	6	6	5	3
Pau								9	4	7	4	4	2
Troyes								8	5	7	5	3	3
Strasbourg								8	5	8	5	4	3
Rennes								7	5	7	5	5	3
Dijon								8	5	8	5	4	3
Montpellier								6	4	6	4	3	3
INSEEC								8	5	7	6	3	2
ISC Paris								8	5	7	5	4	3
Télécom								6	3	6	3	3	3
Brest								7	3	7	3	3	3
Clermont								7	5	7	5	3	2
ICN Nancy								6	4	6	4	3	2
5 ÉCOLES INDÉPENDANTES (ELVI)													
Audencia	5	3	5	3	3	2							
Grenoble	6	5	4	4	2	2							
Skema	6	5	5	5	3	2							
Toulouse	5	4	4	3	3	2							
Rennes	6	5	5	5	3	2							
2 ÉCOLES ECRICOME													
Kedge Business School (Bordeaux - Marseille)								4	3	4	3	3	1
Neoma (Reims - Rouen)								4	3	4	3	2	2

Ci-dessous le tableau des coefficients à la session 2017 pour les Prépas littéraires, B/L (Lettres et Sciences sociales) et voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon), dont certains khâgneux préparent, parallèlement aux concours des ENS, les épreuves d'admission dans une École de Commerce :

Écoles	BANQUE ELVi (ex-CCIP/R)				BANQUE IENA				BANQUE ECRICOME ¹			
	Filière B/L (Lettres et Sciences Sociales)		Filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL)		Filière B/L (Lettres et Sciences Sociales)		Filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL)		Filière B/L (Lettres et Sciences Sociales)		Filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL)	
	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2
5 ÉCOLES ELVi (ex-CCIP) « les Parisiennes »												
Hec	4	2	3	2								
Essec	4	2	4	2								
Escp-Europe	5	3	5	3								
Em-Lyon	5	3	4	3								
Edhec	5	3	5	3								
14 ÉCOLES BANQUE IENA												
Normandie					6	5	8	6				
La Rochelle					6	3	5	3				
St-Etienne					4	4	6	5				
Pau					5	4	7	5				
Troyes					4	4	5	4				
Strasbourg					5	5	7	6				
ICN Nancy					6	4	6	4				
Dijon					6	5	8	6				
Montpellier					5	3	3	2				
INSEEC					7	5	8	6				
ISC Paris					5	3	7	5				
Télécom					5	3	5	3				
Brest					4	4	7	3				
Clermont					5	5	6	6				
5 ÉCOLES INDÉPENDANTES												
Audencia	5	3	7	4								
Grenoble	5	3	8	4								
Skema	6	5	5	5								
Toulouse	6	3	6	2								
Rennes	6	5	5	5								
2 ÉCOLES ECRICOME												
Kedge Business School (Bordeaux – Marseille)									4		5	
Neoma (Reims – Rouen)									4		4	

1. ECRICOME aux étudiants des prépas littéraires :

En place depuis 2013 pour les prépas option B/L

« Les candidats ne passeront donc plus d'épreuves écrites spécifiques et devront effectuer une double inscription, d'abord en s'inscrivant à la BL-SES en cochant une case indiquant leur volonté de présenter le concours ECRICOME et ensuite en s'inscrivant au concours ECRICOME Prépa. [...] C'est sur la base de ces notes que les écoles d'ECRICOME déclareront les candidats admissibles. Ils devront alors présenter les épreuves orales spécifiques aux écoles de management (entretien, oral de LV1 et de LV2) »

« Les candidats littéraires ULM A/L et ENS Lyon ne passent aucune épreuve écrite spécifique à ECRICOME PRÉPA mais uniquement les épreuves du concours de la BEL ; ECRICOME utilisera les notes écrites obtenues au concours des ENS via la BEL en appliquant les coefficients pour chaque école » (source site ECRICOME)

C. La nature des épreuves écrites d'admissibilité :

Banques communes d'épreuves écrites BCE-ELVi, BCE-IENA et ECRICOME pour les Prépas commerciales

1. La Banque Commune d'Épreuves BCE-ELVi (ex-CCIP/R) :

HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM LYON, EDHEC

- La **première** langue ou LV1 peut être l'allemand, l'anglais, l'arabe littéral, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe (les candidats inscrits en filière littéraire pouvant également choisir la version latine).
- La **deuxième** langue vivante ou LV2 peut être l'allemand, l'anglais, l'arabe littéral, le chinois, le grec moderne, le danois, l'espagnol, l'hébreu, l'italien, le japonais, le néerlandais, le norvégien, le portugais, le polonais, le russe, le suédois, le tchèque, le turc ou encore le vietnamien (les candidats inscrits en filière littéraire pouvant également choisir la version latine).

BCE-ELVi – Première langue LV1		
Nature de l'épreuve	Durée totale	Coefficient interne
Sous-épreuve N° 1 : Traductions - Version (anglais > français) de 250 mots : 50 % - Thème (français > anglais) de 200 mots : 50 %	4 heures	40/100
Sous-épreuve N° 2 : Expression écrite Texte en anglais (800 à 900 mots), propre à chaque langue. Les réponses se font en langue étrangère (250 mots pour chaque question)		60/100

- ◆ **L'épreuve de deuxième langue (LV2) de la Banque IENA dure 3 heures et comporte 3 parties :**
 - **Compréhension d'un texte écrit (notée sur 40)**
À partir d'un texte d'environ 350 mots, rédigé en langue étrangère, les candidats devront répondre à **2 questions** posées en langue étrangère sur le texte. Le sujet du texte devra être d'intérêt général et portera sur le monde anglo-saxon. **La première question** porte directement sur la compréhension du texte (réponse en 150 mots + ou - 10 %). **La deuxième question** donnera l'occasion au candidat d'exprimer ses réactions personnelles (250 mots + ou - 10 %).
 - **Une Version (anglais > français) (notée sur 20)**
Les candidats devront traduire une partie du texte servant de support aux questions posées (environ 100 mots).
 - **Un Thème (français > anglais) (noté sur 20)**
Le thème sera un composé de 10 phrases (environ 130 mots) concernant le langage usuel, destiné à vérifier l'acquisition d'expressions idiomatiques et la correction linguistique.

En Première langue comme en Deuxième langue, la note sur 80 sera divisée par 4 pour obtenir la note sur 20, les deux chiffres après la virgule arrondis au dixième supérieur.

3. La Banque ECRICOME

Kedge Business School (Bordeaux - Marseille) ; Neoma (Reims - Rouen)

Les langues admises au concours, indifféremment en Première ou Seconde langue sont : l'anglais, l'allemand, l'arabe, le chinois, le danois, l'espagnol, le grec moderne, l'hébreu moderne, l'italien, le japonais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le russe. L'anglais est obligatoire dans l'une des deux épreuves écrites de langue pour les filières Scientifique, Économique et Technologique. La Banque ECRICOME rappelle chaque année que « l'esprit général [des épreuves LV1 et LV2] est de vérifier l'existence des bases grammaticales et de valoriser¹ la maîtrise de la langue. » [...] Le barème de notation a pour objectif de tirer les meilleures copies vers le haut, creusant ainsi les écarts.

- ◆ L'épreuve de **première** langue de la Banque ECRICOME dure 3 heures et comporte :

1. Il faut comprendre ici que des **bonus** sont accordés lorsqu'un étudiant a fait preuve d'ingéniosité dans sa traduction ou a simplement mieux traduit que l'ensemble des étudiants. Les bonus représentent un à deux points supplémentaires accordés dans la partie concernée. Ce principe de gratification est également pratiqué dans les épreuves de la BCE-CCIP et de la BCE-IENA.

- Une Version (anglais > français) d'un auteur contemporain ou extrait d'article de presse (*The Economist, Time, etc.*) d'une longueur d'une page (220 mots). En bas de page, une note explicative en anglais permettra de clarifier un terme difficile. Par exemple, pour faciliter la compréhension d'un américanisme, un terme équivalent en anglais britannique sera proposé.
- Un Thème (français > anglais) d'un auteur français contemporain ou extrait d'article de presse. La longueur du texte proposé n'excédera pas les 180 mots.
- Un Essai : Deux sujets au choix depuis la session 2008. Le candidat ne devra pas dépasser les 250 mots avec une tolérance de + ou - 25 mots¹. Le sujet d'Essai peut ne pas traiter directement d'un point de civilisation anglo-saxonne :

- *You can't run a country and be popular. Discuss with relation to today's US and UK? (LV1 2011)*
- *How can the phenomenal success of social networking be explained? (LV1 2011)*
- *Do you agree with what Mahatma Ghandi once said: "There's enough in the world for everyone's need; there's not enough for everyone's greed". (LV1 2012)*
- *A woman's place is in the boardroom. Discuss. (LV1 2012)*

NB : La forme est notée sur 12 points sur 20 et le fond sur 8 points sur 20.

◆ L'épreuve de **deuxième** langue de la Banque ECRICOME dure 3 heures et comporte :

- Une Version (anglais > français) d'une longueur d'une page (220 mots) d'un auteur britannique ou américain ou encore extrait d'un article de presse. Comme en LV1, le texte sera d'une longueur d'une page (220 mots) et pourra être complété par une note explicative en anglais destinée à clarifier un terme difficile. Par exemple, pour faciliter la compréhension d'un américanisme, un terme équivalent en anglais britannique sera proposé.
- Dix phrases indépendantes (de 16 à 19 mots ; le total des mots n'excédant pas 170) faisant appel à la grammaire et au vocabulaire de base au lexique de presse.
- Un Essai : Deux sujets au choix depuis la session 2006, lequel ne traite pas directement d'un point de civilisation anglo-saxonne (le candidat ne devra pas dépasser les 250 mots avec une tolérance de + ou - 25 mots) :

- *Drilling for oil or protecting the environment – which is more important? (LV2 2011)*
- *Travel broadens the mind. How far do you agree? (LV2 2011)*
- *Has the American Dream become a myth? (LV2 2012)*
- *Energy saved is money saved. Discuss. (LV2 2012)*

1. Vous n'oublierez pas d'indiquer le nombre de mots sur votre copie quel que soit le concours. Si vous ne respectez pas ces normes, vous serez sanctionné : « Les essais qui ne respectent pas les limites imposées (entre 225 et 275 mots) sont sanctionnés au-delà de + ou -10 %. Toutefois, les correcteurs feront preuve d'indulgence envers les candidats qui dépassent les 275 mots dans une langue correcte et agréable à lire. Pour les autres, la pénalité est d'un point tous les 10 mots manquants ou supplémentaires. »

D. L'approche méthodologique en Classe Préparatoire ESC

En classe prépa, le travail personnel à fournir est considérable pour parvenir à maîtriser deux langues vivantes. Les épreuves sont difficiles et très éloignées des épreuves du baccalauréat. Elles exigent, au-delà même des connaissances poussées en grammaire et en vocabulaire, une pratique régulière de la traduction (Thème et Version) et de l'expression écrite. Deux années de classe prépa sont nécessaires non seulement pour consolider et surtout approfondir les bases normalement acquises à la fin de la classe terminale (grammaire, vocabulaire, civilisation) mais également pour répondre parfaitement aux exigences propres à chaque type d'épreuve. Nous reproduisons, in extenso, ce qui est rappelé dans le fascicule *Banque Commune d'Épreuves Écrites pour le Haut Enseignement Commercial aux Concours*, tant pour les épreuves écrites que pour les épreuves orales ; ces dernières seront abordées en détail plus bas :

« L'enseignement des langues vivantes étrangères dans les classes préparatoires économiques et commerciales (Options scientifique, économique et technologique) vise à conduire les étudiants à un niveau élevé de maîtrise de la langue écrite et orale ainsi qu'à une connaissance assurée des réalités culturelles étrangères. Au long des deux années, on veillera tout à la fois à : consolider les connaissances grammaticales en vue d'une réelle maîtrise opératoire des fonctionnements syntaxiques ; accroître, diversifier et approfondir les ressources lexicales ; enrichir les capacités de compréhension de l'écrit et d'expression écrite (tant en français, par le biais de la version, par exemple, que dans la langue étrangère) ; conduire un entraînement régulier à la compréhension de messages ou documents sonores authentiques variés ; développer les capacités d'expression orale en recherchant d'une part, aisance, richesse et précision et, d'autre part, qualité de la prononciation ; assurer la mise en place des éléments indispensables à la connaissance de la civilisation et de la culture des pays étrangers, notamment dans le domaine des institutions et des réalités économiques et sociales. »

II. Présentation générale des épreuves orales

Deux supports sont proposés aux épreuves orales de langue :

- le texte de presse (article de la presse généraliste traitant d'un thème lié au monde anglo-saxon) ;
- un document sonore (texte lu ou dialogue enregistré sur un thème d'actualité – sur CD d'une durée de 4 minutes environ).

Si votre compréhension de l'anglais parlé est médiocre, il vous faudra très vite, dès la première année en classe prépa, écouter des documents sonores (*podcasts*) à partir des sites de la BBC ou de *The Economist*. Il n'existe aucune annale sonore des documents sonores (dialogues) proposés à l'oral d'HEC ; il est donc d'autant plus conseillé de « se faire l'oreille » sur d'autres supports tout en veillant à ce que la durée d'enregistrement ne dépasse pas les 4 minutes – durée formatée. Naturellement, vous pouvez toujours utiliser les annales sonores existantes et disponibles auprès de votre établissement (CD BCE-IENA, ECRICOME) et vous entraîner **avant, pendant et après vos** « khôlles » programmées tout au long de l'année. La nature des épreuves est globalement la même : synthèse, suivie d'un commentaire personnel. Le tout en temps limité (environ 20 min) – format standard d'un oral de langue. Votre prestation orale sera toujours suivie de questions de la part du jury – un ou deux professeurs suivant les écoles. Généralement un examinateur en LV2 et deux examinateurs en LV1. Ces questions porteront sur le document lui-même afin de vérifier la bonne compréhension du thème abordé dans le document. Les questions viseront aussi à clarifier éventuellement certains points ; à reprendre un point que vous n'auriez pas retenu dans votre résumé/synthèse ; à comprendre pourquoi le résumé laisse dans l'ombre tel ou tel passage ou paragraphe ; sur des points de grammaire, de vocabulaire ou de civilisation. Dans le cas d'un article de presse, la relecture d'un court passage est souvent possible en LV1 et incontournable en LV2. La traduction de quelques lignes du texte demeure possible en LV1 et est inévitable en LV2.

L'entretien comprend, dans la plupart des écoles, des questions d'ordre personnel (voyages, expérience professionnelle, objectif de carrière, etc.) ou encore des questions d'actualité. Les approches et les attentes des examinateurs peuvent sensiblement varier d'une école à l'autre. Par exemple, à l'ESSEC, il s'agira « d'étudier un texte de presse en français, pour la première langue (LV1), et en langue étrangère pour la deuxième (LV2.) Dans tous les cas, on attend de vous une bonne compréhension générale du texte et une capacité à en dégager les idées principales » (Extrait du Compte Rendu du Jury ESSEC). Pour les autres écoles, le texte, tiré de la presse anglo-saxonne non spécialisée, et le dialogue enregistré en anglais (sur CD), demeurent des constantes.

Notez bien les quelques variantes possibles des épreuves orales de langue des écoles :

- ◆ **HEC (LV1)** : Support : CD en LV1 (dialogue) ; temps de préparation (20 min) pour deux écoutes successives seulement – sans arrêt ni retour en arrière ; durée de l’entretien (15 min) ; coefficient 4 en LV1. Nature de l’épreuve : Compte rendu (= synthèse) + commentaire + conversation avec le jury. En LV2, lecture obligatoire d’un passage d’un article de presse choisi par l’examineur : temps de préparation (15 min) ; durée de l’entretien (15 min) ; coefficient 3. Nature de l’épreuve : Conversation directe + traduction d’un passage.
- ◆ **ESCP-Europe (LV1 et LV2)** : Support : 2 articles de presse au choix de l’étudiant ; temps de préparation (15 min) ; durée de l’entretien (20 min) ; coefficients 6 en LV1 et 4 en LV2. Nature de l’épreuve : Résumé linéaire et commentaire.
- ◆ **ESSEC (LV1)** : Support : Un texte de presse en français ; temps de préparation (30 min) ; durée de l’entretien (30 min) ; coefficients 6 en LV1. Nature de l’épreuve : Synthèse et Commentaire du texte suivis d’une conversation avec 2 professeurs + questions d’ordre personnel. En LV2 : Un texte de presse en anglais : temps de préparation (20 min) ; durée de l’entretien (20 min) ; coefficients 4 en LV2 : Nature de l’épreuve : Synthèse et commentaire du texte suivis d’une conversation avec 1 professeur + questions d’ordre personnel.
- ◆ **EM LYON (LV1 et LV2)** : Support : Texte de presse ; temps de préparation (20 min) ; durée de l’entretien (20 min) ; coefficients 3 en LV1 et 3 LV2. Nature de l’épreuve : Synthèse et Commentaire de texte suivis d’une conversation.
- ◆ **EDHEC** : Support : Texte de presse ; temps de préparation (20 min) ; durée de l’entretien (20 min) ; coefficients 6 en LV1 et 4 en LV2 : Nature de l’épreuve : Synthèse et Commentaire de texte suivis d’une conversation.
- ◆ **AUDENCIA-Nantes (LV1 et LV2)** : Support : Texte de la presse anglo-saxonne ; temps de préparation (20 min) ; durée de l’entretien (20 min) ; coefficients 4 en LV1 et 3 en LV2. Nature de l’épreuve : L’entretien se fait en deux parties d’environ 10 min chacune. 1) « *Présentation personnelle sans paraphrase des éléments essentiels du texte + Commentaire avec une prise de position sur le sujet ou sur un aspect du sujet. [...] Le temps de préparation ne permettant pas au candidat d’effectuer un compte rendu exhaustif du texte* ». 2) « *La deuxième partie de l’épreuve sera réservée à l’échange et à la discussion avec l’examineur sur le sujet. Des thèmes plus larges pourront également être abordés* ».

A. La synthèse ou compte rendu synthétique

C’est la technique qu’il faudra adopter systématiquement pour les documents sonores ou écrits car la longueur de la plupart des textes est telle que vous ne pourrez que « synthétiser » – ce qui correspond globalement à l’attente des examinateurs. Maîtriser la technique de la « synthèse » s’avère donc très payant, d’autant qu’elle vous permettra

d'éviter les écueils signalés dans le cas d'un résumé linéaire, ainsi que les maladresses de style, fréquentes, consistant à répéter les formules suivantes : *The journalist argues that... and he also argues that... What he says too is that...* Puisqu'il s'agit de donner le sens général du document (« *main points* ») sans s'encombrer de détails, une suite d'exemples ou de chiffres tirés du document est à proscrire. Il s'agit, on le répète, de présenter ce qui vous paraît essentiel sans tout retenir de ce qui est dit, et non d'un compte-rendu verbatim : « *Ce que nous voulons, c'est que le candidat ne raconte pas un enregistrement (qu'il reproduit souvent sans comprendre) de façon linéaire et sans distinguer l'essentiel de l'anecdotique [...] Le candidat doit reformuler le dialogue dans un ordre différent, le recomposer en utilisant peut-être d'autres termes, en montrant la ligne directrice et en dégagant les idées générales illustrées si besoin est par des exemples* » (Rapports du jury BCE).

B. Le commentaire de document

Le commentaire permet naturellement de vérifier vos connaissances purement linguistiques, c'est-à-dire vos qualités d'expression, mais aussi d'apprécier vos capacités de jugement et votre sens critique. C'est tout autant votre aptitude à maîtriser l'anglais que la manière de présenter votre argumentaire qui seront évaluées. En bref, il faut être convaincant, et pour cela, il faut disposer d'un bon bagage linguistique, culturel et rhétorique. Vouloir annoncer les points de votre commentaire avant de vous engager dans l'argumentaire en tant que tel, est une bonne chose, à condition que les points que vous annoncez soient suffisamment développés. En d'autres termes, il faudra éviter l'écueil de la coquille vide. C'est la gestion de votre temps qui vous évitera de vous retrouver « à sec » pour le commentaire. En conséquence, ne passez pas trop de temps sur le résumé ou la synthèse ; l'analyse et le commentaire sont aussi des temps forts de votre prestation orale. Sachez qu'il s'agit d'une véritable course contre la montre (vous vous en rendrez vite compte en passant vos « colles » pendant vos deux ans de prépa). Vous n'avez pas le temps de rédiger : votre résumé/synthèse, tout comme votre commentaire ne doivent pas être autre chose qu'une suite de points importants qu'il faudra ensuite développer de manière naturelle et spontanée. Imaginez-vous dans le rôle d'un journaliste – sans prompteur – qui présente les gros titres de la journée. Dans votre prestation enlevée et convaincante, vous devrez alterner coups d'œil furtifs sur vos notes et regards soutenus (et non fuyants) avec vos examinateurs, lesquels sont très sensibles à votre attitude générale. Bref, vous l'avez compris, la grande difficulté réside donc dans votre capacité en 20 min (montre sur la table) :

- ◆ à lire vite en vous concentrant au maximum et à jeter sur le papier¹ les idées essentielles soulevées dans le document (« *jotting down notes* ») ;
- ◆ à noter les quelques points (2 ou 3) qui tiendront lieu de commentaire personnel. L'objectif de l'épreuve est de tester votre aptitude à vous exprimer de manière naturelle à partir de quelques notes. N'oubliez pas que votre prestation doit

1. Préparez deux feuilles distinctes : une feuille pour la synthèse et une feuille pour le commentaire.

aussi révéler votre présence naturelle, votre aisance, voire votre charisme. Vous comprendrez que l'entraînement régulier est indispensable. N'hésitez pas non plus à vous enregistrer sur bande sonore ou à vous filmer à la vidéo pour vous auto-évaluer ou faire évaluer votre prestation par vos camarades de classe ou vos proches. Dans la perspective des épreuves orales sur CD où la bonne compréhension du document sonore sera déterminante, ne négligez aucun support (podcasts, sites, films, bulletins d'information à la radio ou sur le câble, les conversations avec des anglo-saxons, les séjours à l'étranger, etc.). Ces contacts répétés avec la langue vous donneront davantage confiance en vous et feront tomber les inhibitions.

C. La qualité de l'expression

Il ne faut pas négliger ce qui apparaît trop souvent comme accessoire. Sachez qu'une articulation peu soignée (surtout en fin de phrase) ne permettra jamais de faire illusion, mais fera toujours fort mauvaise impression. Les examinateurs sont justement là pour faire la différence entre un étudiant qui sait être précis et rigoureux, et un étudiant qui cherche (toujours maladroitement) à dissimuler ses carences. Prétendre posséder un « accent » américain pour justifier le manque d'articulation est un argument sans aucun fondement. Quelle que soit votre familiarité avec telle ou telle variété de l'anglais (anglais américain, anglais britannique, etc.), une bonne articulation doit permettre : de bien faire entendre le -S du Présent Simple (V-S) ; de bien distinguer les adjectifs possessifs des pronoms possessifs ou personnels (*His/Him ; Her/Hers*) ; de bien faire entendre les pronoms réfléchis pluriels (*ourselves, yourselves, themselves*) ; de bien marquer le son de certains verbes conjugués terminés par *-ted* ou *-ded*. Ils doivent s'entendre [-TID] et [-DID], de même qu'un certain nombre d'adjectifs : (*crooked, naked, ragged, rugged, wicked, etc*) qui s'entendront en finale [-d] ; de bien allonger ou non les finales *-teen/-ty* pour éviter le flou de la prononciation, comme dans : *thirteen/thirty ; nineteen/ninety, etc* ; d'éviter l'assimilation abusive : *I think* ne peut pas être *I thing* ; de rendre audible les consonnes qui se suivent : *In faCT ; aCTually*.

Voici quelques fautes et maladresses récurrentes à l'oral :

- ◆ Vous pouvez trouver la date écrite de plusieurs manières (normalement sans virgule) : *January 1st, 2013/1st January, 2016/January 1, 2016/1 January 2016*. Lorsque vous devez lire la date, sachez qu'il y a deux façons de lire : *Today is (Sunday) January (the) first/Today is (Sunday) the first of January two thousand and thirteen*. Les mois et les jours de la semaine prennent une majuscule.
- ◆ N'oubliez pas de bien revoir les nombres ordinaux et leur orthographe (*first, second, third, fourth, fifth, sixth, seventh, eighth, ninth, etc.*) Les années de l'ancien millénaire se lisent : *1887 → eighteen/eighty-seven ; 1900 → nineteen/hundred ; 1903 → nineteen/o/three ; 1999 → nineteen/ninety-nine*. Les années du nouveau millénaire se liront ainsi : L'an 2000 → *The year two thousand* ; 2001 → *Two thousand and one* ; 2012 → *Two thousand and*

twelve. Attention à la lecture des nombres et à l'emploi de *AND* pour les dizaines et les unités : *844 people* → *Eight hundred and forty-four people* ; *3 402 candidates* → *Three thousand four hundred and two candidates*. Lisez et écrivez bien les décimales : *12,5 %* (virgule en français) → *12.5 %* (*twelve point five percent* en anglais).

- ◆ Enfin, revoyez bien les sigles les plus courants : *GDP* → *Gross Domestic Product* ; *GNP* → *Gross National Product* ; *WTO* → *World Trade Organisation* ; *UNO* → *United Nations Organisation, etc.*

D. Les coefficients des épreuves de langue (LV1 et LV2) à l'oral

En général, chaque École applique ses propres coefficients, qui sont les mêmes quelle que soit la voie (ECS, ECE, ECT, B/L, A/L) – (sauf ISC Paris, voir ci-dessous). Voici les coefficients à l'oral d'admission en 2017 pour les 24 écoles de la BCE :

Écoles de la BCE	LV1	LV2
HEC, Audencia Nantes, ICN Nancy	4	3
Grenoble, ESC Pau, Montpellier	5	5
Télécom EM	4	4
EDHEC, ESSEC, ESCP, Strasbourg, Skema, Rennes, Dijon	6	4
INSEEC	7	5
Toulouse, EM Normandie, La Rochelle	5	4
St-Étienne, Troyes, EM Lyon	3	3
Brest, Clermont	3	2

- ◆ Coefficients différents à l'oral de l'ISC Paris selon les voies :

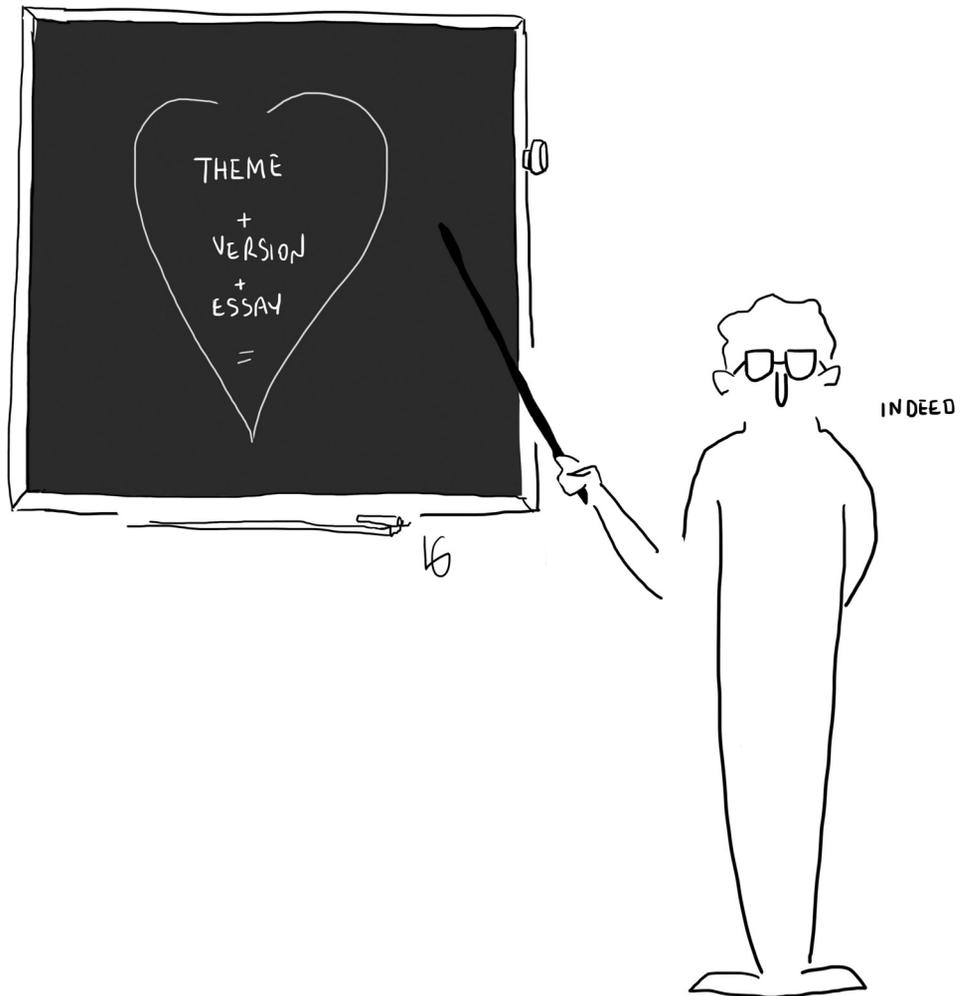
Écoles	ECS	ECE	ECT	B/L	A/L
ISC Paris	LV1 : 8	LV1 : 7	LV1 : 4	LV1 : 5	LV1 : 7
	LV2 : 5	LV2 : 5	LV2 : 3	LV2 : 3	LV2 : 8

- ◆ Coefficients 2017 pour les épreuves orales du concours ECRICOME PRÉPA :

Écoles du groupe ECRICOME	Anglais	Autre langue ou latin ou grec ancien
Kedge (Bordeaux - Marseille)	4	3
Neoma (Reims - Rouen)	4	4

Chapitre 2

Méthodologie



I. Méthodologie de la version anglaise littéraire et journalistique

A. Introduction

Avant toute épreuve, il convient au préalable d'être informé de la manière dont on va être évalué. La connaissance des arcanes de la correction – les barèmes, l'attribution des points fautes – de même que la conception même des sujets et de leurs corrigés méritent qu'on s'y attarde. Cela permet au candidat de contextualiser dans son ensemble le processus auquel il va être soumis. Le texte de la version est donc choisi par les concepteurs du sujet, et ces derniers vont élaborer ensemble un corrigé type après confrontation de leurs propres traductions et après concertation. Dans un second temps, les concepteurs vont élaborer, phrase par phrase, une liste assez complète des erreurs possibles de traduction. Leur expérience leur permet d'anticiper les erreurs les plus susceptibles d'être commises, et d'attribuer à chaque type d'erreur une certaine quantité de points-fautes. Suivant les années ou les types de concours, la quantité de points-fautes varie : il faut savoir qu'une note de zéro sur vingt correspond à une fourchette située entre 80 et 100 points-fautes. Comme la liste des erreurs ne peut pas être exhaustive, les concepteurs prévoient aussi un ensemble de règles génériques traitant de la non traduction du titre, du sous-titre, ou encore de l'oubli de mots, des contre-sens et des faux-sens, etc. Ils ne manquent pas aussi de donner des instructions sur la valorisation de certaines traductions.

Toutes ces instructions sont fournies aux correcteurs sous forme écrite, et passées en revue lors de réunions d'harmonisation avant que le processus de correction ne commence. Les correcteurs sont aussi des spécialistes expérimentés de la langue. Ils ne vont donc pas nécessairement corriger comme des robots, mais plutôt essayer de mesurer avec justesse le degré de compétence, la précision et la rigueur dans la traduction au regard des instructions données. Dans la dernière phase, les correcteurs saisissent les points-fautes des épreuves corrigées sur un tableur qui se charge de la transformation en note finale. On constate en général peu de disparité entre les notes de version, de thème et d'essai chez les candidats (à l'exception peut-être des candidats locuteurs natifs), ce qui est somme toute logique dans la mesure où les compétences linguistiques forment un tout.

L'exercice de **version littéraire et/ou journalistique** est tout d'abord un exercice de transposition intelligent dans la langue française, respectant à la fois l'esprit du texte, le style de l'auteur, et les impératifs liés à l'authenticité de la langue française (lexique, syntaxe, grammaire, expressions idiomatiques, collocations, etc.). On parlera de langue

source pour le texte d'origine en anglais, et de langue cible pour le texte d'arrivée. S'il fallait énoncer une première règle, cela serait la suivante : il faut avoir l'impression à la relecture, que le texte a été d'abord écrit en français. Ou, en d'autres mots, il faudrait qu'un lecteur spécialiste de l'anglais ne puisse déterminer quel texte a servi d'objet de traduction à l'autre. Ce premier impératif est déterminant à plusieurs égards. Tout d'abord, il implique pour le candidat adoptant cette posture face au texte, une approche faite de rigueur, de mobilisation étendue de savoirs et de techniques, et de recul raisonné. En second lieu, ce positionnement intellectuel va pousser le candidat, lors de ses phases de préparation et d'entraînement, à adopter des réflexes d'appropriation d'une méthodologie de transposition d'une certaine sensibilité littéraire ou argumentative. En dernier lieu, cette approche ne laisse pas la place à la complaisance, et permet, dans le cadre temporel contraint des épreuves, de savoir immédiatement à quel endroit du texte traduit se trouvent les faiblesses auxquelles remédier.

Pour la majorité des étudiants, la langue cible de la version est la langue maternelle. Il faut donc bien être conscient que l'écueil premier constitue la justesse de cette langue. Avant même de considérer la qualité du travail de traduction, une bonne version est avant tout écrite en bon français. Les moindres fautes d'orthographe, fautes d'accords, fautes de temps, ou la moindre erreur de syntaxe sont impitoyablement sanctionnées. Il en est de même pour l'écriture manuscrite, qui doit être lisible.

B. Premiers éléments méthodologiques

Il serait illusoire de penser qu'il existe une seule et unique traduction parfaite d'un texte. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cet exercice est évalué en points-fautes : la correction sanctionne les éléments non conformes à une fourchette de tolérance. Cela implique une première règle : ne JAMAIS laisser de blanc, ni pour un mot, ni pour une phrase. Les oublis sont les plus lourdement sanctionnés. La seconde règle, déjà énoncée plus haut : rester fidèle au texte de départ (attention au niveau de langue, au respect du style, aux rapports logiques) et obtenir un texte en langue cible qui permette une lecture fluide, articulée, authentique et cohérente. Le calque sera donc sanctionné lourdement car il mène souvent à une production peu compréhensible et peu fidèle à l'esprit du texte. À l'inverse, une traduction trop éloignée du texte d'origine montre certes une restitution globale du sens du texte, mais ne répond pas au souci d'exactitude que requiert l'exercice de traduction.

La méthodologie de la traduction repose sur deux fondements intangibles :

- la compréhension du texte (vocabulaire, mais aussi et surtout trame discursive, développement des idées et progression argumentative, cohérence et cohésion du texte) ;
- la restitution, c'est-à-dire ce qui aboutit à la trace écrite rendant compte de l'exercice de traduction en lui-même.

Nos premiers conseils méthodologiques vont donc s'attacher à passer en revue ces deux aspects consécutifs de l'exercice.

1. La compréhension du texte

La pire erreur à commettre serait de se jeter tête baissée dans l'exercice de traduction au fil du texte sans avoir pris la peine de le lire plusieurs fois. La première lecture, qui doit se faire de manière calme et posée, sans fébrilité ni précipitation (sinon vous n'allez rien comprendre et cette lecture ne servira à rien), permet de bâtir un contexte. Cette contextualisation permet au candidat de se familiariser avec le type de texte (littéraire, journalistique), son origine, de même que le thème abordé (sujet, période, lieux, protagonistes), et par conséquent le genre, le style et le point de vue.

En second, lieu, cette lecture permet de repérer des éléments-clés dans la structure logique du texte, notamment les temps (chronologie, continuité temporelle, proximité temporelle), les modalités (affirmation, doute, probabilité, etc.) de même que les mots de liaison. Bien que le temps soit un facteur contraignant, les autres lectures doivent apporter leur lot d'informations complémentaires aidant à se projeter dans le travail de traduction à venir.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les lacunes lexicales ne sont pas l'écueil le plus critique car le contexte permet souvent de « deviner » le sens du mot et de trouver une traduction admissible. En revanche, les difficultés grammaticales sont celles qui représentent le danger le plus important : temps, aspects, modaux, détermination nominale, les formes en *-ing*, voix passive, liaison sujet-verbe, mots de liaison, etc. Tous ces éléments sont source de nombreux faux-sens ou d'erreurs de traduction.

Pour ce qui concerne le lexique inconnu, quelques stratégies simples permettent de pouvoir s'en tirer dans la majorité des cas en dehors des expressions idiomatiques. En effet, si l'on ne connaît pas les sens de *to push the envelope* ou de *the buck stops with me*, ou encore de *the onus is on us*, pour prendre des exemples récents pris dans la presse, il y a peu de chance d'approcher une traduction correcte. On ne peut donc que conseiller aux candidats de se constituer un stock non négligeable d'expressions. Il convient de savoir que les concepteurs évitent de proposer des textes présentant des expressions dont on sait pertinemment que très peu de candidats les connaîtront.

Pour les mots inconnus, le plus simple est de revenir à la racine du mot, par exemple : ***to unearth, wrongdoing, unmanned spaceflights*** sont des mots dont on peut retrouver le sens par un détournage sémantique simple. (*earth*/terre, *to unearth*/déterrer ; *wong* + *doing*/mal faire, *wrongdoing*/un méfait ; *unmanned*/un + *man*, *unmanned spaceflights*/vols spatiaux non habités). C'est ce que l'on appelle un principe de dérivation.

En ce qui concerne les noms propres, ceux-ci sont à conserver à l'exception de ceux qui ont un équivalent en français (*The White House*/la Maison-Blanche). Une autre exception porte sur le sens ou l'influence du nom propre sur le texte (dans *Robinson Crusoe*, Friday se traduit par Vendredi).

Les unités se traduisent aussi, système métrique oblige (traduire les miles en kilomètres), mais pas les devises (la livre Sterling, le dollar). Attention aussi au rapport tutoiement-vouvoiement : le contexte est crucial pour déterminer la justification du recours au tutoiement (par exemple, un adulte qui s'adresse à un enfant au style direct).

2. La restitution : priorité au bon sens

Il s'agit d'adopter un état d'esprit particulier qui dépasse peut-être les recettes et les conseils glanés ici et là. Se mettre en position de restituer un texte après l'avoir compris, revient à faire preuve de bon sens dans le respect le plus strict du contexte. Les exemples suivants doivent être éclairants à ce sujet.

La phrase *CNN needs less hot air* prise dans un contexte traitant des diffusions de reportages (on connaît l'expression « ON AIR » pour les diffusions en direct) ne saurait se comprendre comme « *CNN a besoin de moins d'air chaud », mais plutôt s'interpréter comme « CNN devrait faire moins de reportages en direct ».

Attention aussi au double sens de mots dont on croit qu'ils ont un sens unique : *a school of fish*, *to hunt game* ne signifient pas une « école de poissons » ou « la chasse au jeu » ! Si la traduction n'a aucun sens, il ne faut pas se contenter d'une traduction littérale qui va à l'encontre du bon sens le plus élémentaire (un banc de poissons ; chasser du gibier).

La fonction des mots (opposition, renforcement, cause, conséquence) peut permettre une traduction proche du sens :

The European Consumers' Organisation denounces "copyright shackles" on online content, and berates the European Commission for having "dallied" on ruling whether DRM is unfair.

On comprendra que le candidat ne puisse connaître le sens des mots *shackles* (entraves, fers), *to berate* (admonester) et *to dally* (lambiner, tergiverser). Mais le contexte englobant des paragraphes précédents et des idées développées (ici, il s'agit des DRM) doit permettre d'obtenir une restitution cohérente et peu coûteuse en points-fautes. De plus, les guillemets utilisés dans le texte source doivent être restitués et permettent de rendre compte soit d'une reprise exacte de mots prononcés, soit d'un sens étendu de l'expression. On pourrait donc avoir la restitution suivante :

Le Centre Européen des Consommateurs dénonce le « carcan des droits d'auteurs » pesant sur les contenus en ligne et blâme la Commission Européenne pour n'avoir pas « statué dans les temps » à propos du caractère abusif des DRM.

On le voit ici, la traduction peut dépasser la nomenclature du dictionnaire pour rendre un contenu intelligible et authentique.

Un autre exemple :

We never stop creating garbage. That's what makes us human.

→ Nous ne cessons de produire des ordures. C'est ce qui fait de nous des humains.

Ici encore, il faut aller au-delà du sens des mots et essayer de restituer l'esprit de cette phrase. Dire « C'est ce qui fait de nous des humains » revient à instaurer une clause selon laquelle on se définit comme être humain parce que l'on génère des ordures. Or, c'est absolument faux. En revanche, traduire par « **c'est dans la nature humaine** » rend compte de manière exacte de l'idée énoncée par l'auteur.

Au service de ce bon sens à adopter tout au long de l'exercice, nous allons maintenant aborder l'arsenal des techniques de traduction qui peuvent grandement aider le candidat à déjouer les pièges de la version.

C. Les procédés de traduction en version

1. La traduction littérale

Un cas, trop rare sans doute au goût des candidats, où l'on calquera la langue cible sans aucun changement par rapport au texte de départ. On ne saurait trop mettre en garde les candidats quant à cette tentation. Avant d'opter pour la traduction littérale, il faut être absolument certain que le texte d'origine ne contient pas de faux-amis ni d'expressions idiomatiques.

2. L'équivalence

On trouve l'expression idiomatique équivalente en français.

3. L'adaptation culturelle

Dans la majorité des cas, les décalages interculturels peuvent poser problème. Le plus évident concerne les sigles (UNO/ONU, OPEC/OPEP, OECD/OCDE). En revanche, on peut avoir des difficultés face à une phrase comme *a serious attempt to downsize the dole queue*, qui fait référence aux files d'attente des chômeurs au pôle emploi. On n'utilise plus le terme ANPE depuis 2008, mais si le texte fait référence à une époque située entre 1967 et 2008, on peut utiliser le sigle. En cas de doute, on peut toujours parler des « files de chômeurs » et éviter une avalanche de points fautes.

Un autre exemple délicat : *a real health scare* (à propos des prothèses PIP) ne peut se traduire correctement que par comparaison à *bomb scare* (une alerte à la bombe). On aura donc l'expression « alerte sanitaire » comme recours, alors qu'une * « terreur de santé », ne signifierait rien.

4. L'emprunt exolangagier

Utilisé lorsqu'il n'y a pas d'équivalent dans la langue cible. Attention néanmoins de bien s'assurer qu'il s'agit bien d'un terme non traduisible. Cela fonctionne pour *a rave party*, mais pas pour *challenge* (défi) même si ce terme est souvent considéré comme faisant partie de la langue française !

5. La transposition grammaticale

On traduit par une autre catégorie grammaticale. On essaiera toutes les combinaisons possibles afin de rendre le texte le plus judicieusement possible (verbe à substantif, verbe à préposition, participe-passé à substantif, adjectif à substantif, verbe à expression adverbiale, préposition à proposition relative).

Exemples

du verbe au substantif :	<i>what politicians do on a daily basis.</i> → l'activité quotidienne des politiques. <i>when he got back</i> → à son retour
du substantif au verbe :	<i>the admittance that...</i> → on admet que...
du verbe à la préposition :	<i>President Obama thinks that...</i> → Selon le Président Obama...
du participe passé au substantif :	<i>increased costs</i> → l'augmentation des coûts
de l'adjectif au substantif :	<i>attempted burglaries</i> → les tentatives de cambriolages
de l'adjectif à l'adverbe :	<i>it has caused deep change in the perception of..</i> → cela a profondément changé la perception de...
de la préposition au participe-passé :	<i>Elderly people over the age of 85</i> → Les seniors ayant dépassé l'âge de 85 ans
du verbe à l'expression adverbiale :	<i>He rushed out of the room</i> → Il sortit précipitamment de la pièce
de l'adverbe au verbe :	<i>She nearly passed the test</i> → Elle a failli réussir le test <i>They eventually decided to</i> → Ils ont fini par décider de
de l'adjectif au verbe :	<i>the item come in a vacuum pack</i> → l'article est livré sous-vide

La transposition peut recouvrir des cas particuliers comme l'amplification ou le chassé-croisé :

a. L'amplification (ou étoffement)

We Americans → nous **autres** Américains

according to an article in the Economist → selon un article **publié** dans *the Economist*

b. Le chassé-croisé

Dans ce cas précis, il y a à la fois changement de catégorie grammaticale et recombinaison syntaxique.

The last boy in the class finally scrapes through.

→ Le dernier garçon de la classe **finit par s'en tirer aux forceps**.

He coaxed her into going to the dance.

→ **À force de flatteries**, il l'a convaincue d'aller danser.

The daily papers were clamouring for the game to be banned.

→ Les quotidiens **réclamaient tous en chœur** que le jeu soit interdit.

6. La modulation ou variation

On cherche l'authenticité sans véritable changement de sens. Le cas le plus commun est la suppression de la négation au profit d'un mot contraire : *It is not difficult* devient « Il est facile ».

7. La périphrase

Elle est souvent perçue par le correcteur comme un signe de faiblesse du candidat qui n'a pas su trouver la meilleure solution possible, et qui s'en tire par une pirouette périphrastique. Ce n'est qu'en dernier recours qu'il faut choisir cette option.

8. La collocation

(Du latin *collocare*, qui signifie « placer ensemble »)

La collocation est une sorte de « mariage heureux » entre les mots qui parfois peut se figer dans un processus de lexicalisation. ex : *to suffer heavy losses* à subir des pertes importantes. Attention, parfois une collocation ne se justifie pas dans la langue cible : *a positive identification*. Si il y a identification, il y a redondance à dire qu'elle est positive.

D. La relecture

La relecture est le moment de la tolérance zéro au niveau de la justesse de la langue (fautes d'accord, d'orthographe, de grammaire), et de la non-complaisance envers sa propre traduction. Pour cela, relisez plusieurs fois votre texte et vérifiez la manière dont il « sonne ». Ensuite, texte d'origine à l'appui, reprenez phrase par phrase chaque paragraphe et vérifiez s'il n'y a pas d'oublis volontaires ou involontaires. Vérifiez que les temps sont respectés, et faites attention à la détermination nominale (articles définis et indéfinis, quantifieurs). Faites vite et bien. Si votre travail préparatoire a été sérieux, la relecture ne portera que sur des détails.

E. Exemple d'approche de la version

Steve Koenig, senior analyst for NPDTechworld, a market tracking group in Port Washington, N.Y., said Dataplay could face the same sort of limited adoption that Sony's MiniDisc faced for years in North America. "I think it will probably remain a niche product for the time being until it gets some kind of large catalog of music selection in place," he said.

Ce court extrait foisonne de petits pièges gourmands en points-fautes. Voici une technique d'approche qui va décomposer des procédures habituellement automatiques afin de clarifier les micro-tâches requises dans ce type d'exercice.

1. Élucidation du lexique

- *senior analyst* → analyste en chef (senior ne peut vouloir dire « vieux » ici)
- *for NPDTechworld* → « chez » NPDTechworld fonctionne mieux que « pour »
- *a market tracking group* → un cabinet d'étude de marché. Ici, la transposition de « *group* » en « cabinet », permet à un lectorat français de mieux saisir de quoi il s'agit.
- *in Port Washington, N.Y.* → situé à Port Washington, dans l'État de New York.
- *said* : reporter en début de phrase et dire « selon ». Il nous reste d'autres possibilités pour éviter les répétitions si le cas se représente : « d'après untel », « pour untel ».
- *Dataplay could face the same sort of limited adoption that Sony's MiniDisc faced for years in North America* : phrase complexe à travailler en profondeur afin que le rendu soit authentique. → « Dataplay pourrait bien être en butte au même succès limité qu'a connu le MiniDisc de Sony en Amérique du Nord pendant des années ».

- *I think it will probably remain a niche product for the time being* : report du déictique temporel en début de phrase. = « en l'état actuel des choses, je pense que le produit (it peut difficilement être rendu par « cela », et la reprise nominale du produit « Dataplay » serait redondante) va probablement rester/se cantonner à un produit de niche (expression passée dans la langue). »
- *until it gets some kind of large catalog of music selection in place* : transposition → tant qu'il ne disposera pas d'un vaste catalogue de sélection musicale.
- *he said* : inutile de traduire puisque l'on a dit « selon Steve Koenig » et que les guillemets indiquent explicitement que c'est lui qui parle.

2. Relecture

Selon Steve Koenig, analyste en chef chez NPDTechworld, un cabinet d'étude de marché situé à Port Washington, dans l'état de New York, Dataplay pourrait bien être en butte au même succès limité qu'a connu le MiniDisc de Sony en Amérique du Nord pendant des années. « En l'état actuel des choses, je pense que le produit va probablement rester/se cantonner à un produit de niche tant qu'il ne disposera pas d'un vaste catalogue de sélection musicale ».

3. Corrections mineures

On peut remplacer « situé » par « **basé** », rajouter un article sur le nom du produit « **le DataPlay** », « qu'a connu » peut se transformer en « **qu'a rencontré** », « pendant des années » peut se modifier en « **pendant de nombreuses années** », on garde le verbe « **rester un produit de niche** » car le verbe « se cantonner » impliquerait un complément verbal « se cantonner à rester », un peu lourd.

4. Relecture de la version corrigée

On relit la version corrigée, et on passe au segment suivant. À la fin, on relit la totalité du texte traduit pour vérifier la cohérence du tout, notamment au niveau du lexique employé, des temps (éviter les contradictions temporelles), et des redondances possibles. On cherche à élucider les derniers points qui ne semblent pas satisfaisants.

F. Exercice de version

Traduire en employant le procédé de traduction indiqué.

➤ Corrigé en fin d'ouvrage.

1. He **tiptoed across the corridor**, then **hurried down** the stairs. (chassé-croisé)
2. After his failure, he drank himself to death. (transposition)
3. (on the radio) **That was** the National Orchestra, conducted by Alasdair Munro. (étouffement)
4. Fort Sumter is a sea fort **off** the coast of South Carolina. (étouffement)
5. My mother is amazing: after the accident, she remained **as cool as a cucumber**. (équivalence)
6. The gate **creaked open**. (chassé-croisé)
7. He **elbowed his way through** the crowd. (chassé-croisé)
8. Young girls fainted as the actor **drove by**. (transposition)
9. The lecturer was a woman in her **mid-forties**. (transposition)
10. **How rich** is he? (transposition)
11. The train **from** Aberdeen is late. (étouffement)
12. Let me **out!** (étouffement)
13. He showed me an article **on how to build a violin out of** garbage. (étouffement)
14. Then one day, years after **she'd left**, she turned up **out of the blue**. (transposition/équivalence)
15. You don't have to tell me now. **Sleep on it**, and let me know when you feel ready. (équivalence)
16. The children loved comic books, **toffees** and chocolates. (adaptation)
17. **Put yourself in her shoes!** It was very difficult for her to take the right decision. (équivalence)
18. She **sang her way to** the office. (chassé-croisé)
19. Her trousers were **soaked from the knees down**. (modulation)
20. **As he got older**, he **grew less** impatient. (transposition/modulation)
21. She was **rather plain**. (modulation)
22. The volcano **erupted** after years of **dormancy**. (transposition)
23. She cleared **her throat** and started singing. (modulation)

24. He left **with** a sigh. (étouffement)
25. He was expelled, and **rightly so**. (étouffement)
26. The firemen were called to **where** the accident had happened. (étouffement)
27. The old woman **merely nodded**. (transposition).
28. A woman in an **Edwardian dress** (adaptation)
29. **Have** another **drink!** (modulation)
30. She **looked up** as her daughter came into the room. (modulation)
31. The gunman **was reportedly** killed by the police. (transposition)
32. She stumbled and **almost fell**. (transposition)
33. He was a man **with** a soft voice and green, dreamy eyes. (modulation)
34. A customer came **for** a book she had ordered the previous week. (étouffement)
35. **Not surprisingly**, he **did not remember** to call me. (modulation)
36. He **boiled the kettle**, then took a book **from** the stack on the table. (transposition/étouffement).
37. She cried **herself to sleep**, but once asleep **she slept like a log**. (transposition/équivalence)
38. (Hercule Poirot is requested to investigate the disappearance of a dog). A Pekinese **dog!**
A **Pekinese dog!** (étouffement pour traduire l'italique emphatique dans le texte original)
39. She took the shortest way **to** the station **through** a maze of streets. (étouffement)
40. He **drove through sleeping** villages. (chassé-croisé/modulation)

II. Méthodologie du thème littéraire et journalistique

A. Remarques générales et méthodologie

En traduction, la nature des textes proposés (textes littéraires ou textes de presse – ce qu'on appelle le *paratexte*) déroutent les étudiants non anglicistes ou non spécialistes, peu habitués à ce type d'exercice. La richesse du lexique et les complexités grammaticales et morphosyntaxiques pouvant conduire à des contresens fâcheux et fort pénalisants.

En ce qui concerne le **thème journalistique**, une révision systématique du vocabulaire *économique, social et politique*, vous évitera de *sécher* sur des termes rudimentaires comme « projet de loi » (→ *bill*) ou « député de base » (→ *backbencher*). Dans le cas du **thème littéraire**, votre révision portera sur le vocabulaire dit *général et littéraire* dans des manuels de vocabulaire ; vous éviterez ainsi la méconnaissance de termes rudimentaires comme « mouchoir » (→ *handkerchief*), ou encore *coffre de voiture* (→ *boot* ou *trunk*). En effet, dans tous les concours post classes préparatoires (BCE-CCIP, ECRICOME, BCE-IENA, etc.) une bonne maîtrise du vocabulaire journalistique et littéraire est indispensable pour aborder l'exercice avec confiance. Même si les traductions qui vous sont proposées aux concours sont d'un format très court, vous devrez être rapide et efficace dans le choix des mots au moment de traduire. Cette véritable course contre la montre doit donc être préparée très sérieusement en respectant un certain nombre de consignes.

Pour progresser en traduction, il faut s'entraîner régulièrement sur des formats de concours mais aussi lire beaucoup dans les deux langues. En ce qui concerne le **thème journalistique** une lecture assidue de la presse économique française et anglo-saxonne – véritable *étude comparative* de la syntaxe et du lexique – doit se faire crayon en main. Il faudra noter et mettre à jour vos connaissances en établissant des fiches lexicales thématiques. (Catégories de mots regroupés par **thème** : *US Politics* ; *British Politics* ; *the EU and European issues* ; *Globalisation and Emerging Economies* ; *Education issues* ; *Social issues* ; *Environmental Issues*, etc.). Le travail reste le même pour le **thème littéraire**, cette fois-ci à partir des épreuves d'annales et des extraits de textes d'auteurs proposés en cours d'année par votre professeur, vous établirez des fiches lexicales par thème : *Feelings and Emotions* ; *Thought and Intellect* ; *Action and Motion* ; *Body and Health* ; *Family* ; *Housing* ; *Food and Cooking*, etc. En vous entraînant sur les épreuves des années antérieures, vous vous rendrez vite compte que ce sont souvent les mêmes structures

qui reviennent : *Elle haussa les épaules ; Il soupira ; Ils murmurèrent*, etc. Il est également conseillé de lire une œuvre ou deux (roman, nouvelles) d'auteurs contemporains (David Lodge, Raymond Carver, etc.), crayon en main et de compléter éventuellement vos fiches de vocabulaire.

Pour le thème grammatical dans les Banques BCE-IENA LV2 et ECRICOME LV2 (10 phrases), les mêmes phrases reviennent très souvent, avec les mêmes difficultés grammaticales ou lexicales d'une année sur l'autre : « Cela faisait quinze ans qu'on n'avait pas vu de telles inondations... » (BCE-IENA 2011) ; « Cela faisait un certain temps que les députés lui reprochaient sa politique fiscale injuste » (BCE-IENA 2012) ; « Cela fait des années que les gouvernements européens s'attaquent à la montée du chômage » (ECRICOME 2012). Même en LV2, le vocabulaire peut s'avérer relativement complexe : « le pouvoir d'achat des ménages » (BCE-IENA 2012).

Quelques conseils s'imposent avant de vous lancer dans la traduction des thèmes

- ◆ Vous devrez prioritairement **lire très attentivement tout le passage** pour essayer d'en saisir le sens et la logique. Il va sans dire qu'un texte mal compris – même en français – peut donner lieu à des contre-sens graves. Sachez cependant qu'en traduction, les ignorances lexicales sur des termes difficiles ou techniques (programmes de sauvetage → *bailout plans* ; obstruction parlementaire → *filibustering*) sont toujours moins lourdement pénalisées qu'une omission ou qu'une incohérence liée à la **syntaxe** et aux **temps grammaticaux** (choix entre le *Present Perfect* et le *Past*). Dans le cas d'un thème de presse (ECRICOME LV1), le titre de l'article – inclus dans votre traduction – est bien évidemment essentiel, car il synthétise le contenu du passage à traduire :

Le débat sur l'appartenance à l'UE refait surface en Grande-Bretagne. (ECRICOME LV1, 2012).

Dans le cas des thèmes littéraires, puisqu'il s'agit d'un court passage et que l'histoire racontée n'est pas toujours facile à saisir, il faut redoubler d'attention. Voici le début du texte de l'épreuve de thème littéraire de la BCE-CCIP 2012 en LV1 :

Me voici à Paris depuis onze jours déjà ! J'avoue ne pas encore y avoir été heureuse. Je n'ai aucune joie. Aucune. J'ai appris l'autre jour la mort de Jock. Je ne peux dire combien, cela m'a fait de la peine.

- ◆ N'hésitez pas à essayer de **visualiser** clairement les scènes ou les situations, à identifier précisément les personnages et leur rôle respectif – *Qui fait quoi ? Où et à quel moment ?* L'extrait peut faire alterner des passages **diégétiques** (la narration, l'histoire contée par le narrateur) et **mimétiques** (dialogues entre des personnages, c'est-à-dire des paroles rapportées au discours direct) – et qu'il faudra traduire

en respectant à la fois *le registre de langue* (style littéraire soutenu, prose familière, voire vulgaire) et le ton – ironique, comique ou tragique, etc. Dans tous les cas, un texte mal compris, même en français – *a priori* la langue maternelle de l'étudiant-traducteur – est un texte mal traduit dans lequel les contre sens graves risquent de s'accumuler et conduire à une note très faible.

- ◆ En aucun cas vous ne proposerez plusieurs variantes possibles de votre traduction sur la copie d'examen – il vous appartient de choisir la solution qui vous semble la plus juste sans imaginer pouvoir laisser ce choix au correcteur !
- ◆ On l'a dit, les omissions sont à bannir ; ayez toujours le réflexe de traduire un mot inconnu par l'**hypéronyme** – c'est-à-dire, en proposant soit un terme *générique*, soit une *périphrase*. Par exemple, l'ignorance de l'**hyponyme** « allocation » (→ *allowance*) traduit *in fine* par l'**hypéronyme** *help* ou encore l'**hyponyme** « aubépine » (→ *hawthorn*) traduit *in fine* par *flower* est un réflexe de prudence et préférable à un *blanc* sur votre copie, lequel correspondra à une pénalité lourde dans le système des points-fautes établi par le jury. Si traduire l'**hyponyme** « Produit national brut » (→ *Gross National Product*) vous semble insurmontable, optez alors pour une formulation, sinon techniquement juste, du moins approchante sémantiquement (*national wealth*). Enfin, si traduire le mot « perron » (concours BCE-CCIP LV1, 2011) vous semble également insurmontable, optez alors pour un terme simple (→ *the steps, the front steps*).
- ◆ **La plus grande authenticité** de la langue traduite – la langue cible étant l'anglais dans le cas du thème – demeure une nécessité absolue ainsi que la correction grammaticale minimale, c'est-à-dire la maîtrise des bases de l'anglais. Les fautes les plus grossières – trop souvent dues à l'inattention – seront toujours lourdement pénalisées [Verbes irréguliers ; oubli du *-s* à la 3^e personne du présent simple ; les pluriels irréguliers (*foot > feet*) ; les collectifs (*fish, cattle, police, etc.*) ; les noms indénombrables – qui ne se limitent pas à *information, advice* ou *produce* – certains ayant une orthographe traître : *news* (indénombrable, donc singulier)...]. Sachez que les temps grammaticaux (*Tenses*) et les formes verbales simples ou composées (avec *Have, Be + V-ing*, un modal) doivent être maîtrisés. Comment traduisez-vous un Passé composé en anglais ? Le prétérit (*Past*) sera-t-il traduit par un imparfait, un passé composé ou encore par un plus que parfait ? Comment employer le *Present Perfect* et le *Past Perfect* avec *Be + V-ing* ? Comment exprimer la futurité en anglais ? Par un présent dit simple ou en *Be + V-ing* ? Un *shall* et un *will* feraient-ils l'affaire ? Qu'avez-vous retenu de la modalité et de l'emploi des modaux ?

■ Le passé composé

Il peut correspondre soit à un Prétérit (*Past*) soit à un *Present Perfect*. Lorsqu'il s'agit d'un récit, le passé composé remplace souvent le passé simple dont l'emploi est aujourd'hui réservé à la prose littéraire. Ce passé composé narratif sera donc traduit par un *Past* – temps privilégié de la narration en anglais :

Il a été tué en Italie, dans la région de Cassino, je crois (BCE-CCIP LV1, 2012)

→ *He was killed in Italy, in the Cassino region, I think.*

Les députés britanniques ont rejeté, lundi soir 24 octobre, un amendement proposant un référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans l'UE (ECRICOME LV1, 2012).

→ *On the evening of Monday 24th October, MPs rejected an amendment calling for a referendum on Britain remaining in the E.U.*

Naturellement les circonstants de temps (hier, la semaine dernière, il y a vingt ans, etc.) ou une date précise, sont là pour indiquer une rupture avec le moment d'énonciation (le présent). Ils demeurent des marqueurs fondamentaux qui conduiront au déclenchement du *Past*. C'est uniquement lorsqu'il exprime un *bilan présent* (= un relevé des faits passés au moment présent) que le passé composé se traduira par un *Present Perfect* (*Have + V-en*) :

La crise qui frappe l'Europe **a ravivé** un débat déjà ancien en Grande-Bretagne, entre europhiles et eurosceptiques. (ECRICOME LV1, 2012).

→ *The crisis affecting Europe **has rekindled** an already long-running debate in Britain between Europhiles and Eurosceptics.*

Je crois que le PDG a enfin signé le contrat ! Tu es au courant ?

→ *I think the CEO has signed the contract at last! Have you heard about it?*

Notez que dans ce cas, le passé simple et le passé composé ne sont absolument pas interchangeables : Je crois que le PDG *signa enfin le contrat ! T'es au courant ? (*Énoncé non recevable).

■ L'imparfait

Pour traduire l'imparfait, vous éviterez d'employer systématiquement *Be + V-ing* au passé. Sachez que *was/were + V-ing* se déclenche lorsqu'il s'agit pour l'énonciateur (celui qui parle ou écrit) de filtrer son discours, c'est-à-dire de porter un jugement, d'apporter un éclairage personnel à son discours. La simple narration des faits (au prétérit simple) est dépassée pour laisser place au commentaire, à la justification du propos. Naturellement, c'est tout le contexte qu'il faut prendre en considération et des marqueurs de subjectivité se trouvent souvent dans l'énoncé :

Le PDG a expliqué qu'il quittait l'entreprise pour de bon parce que cela faisait des années qu'il n'avait pas reçu d'augmentation de salaire.

→ *The CEO explained that he was leaving the firm for good because he had been having no pay rise for years.*

■ L'orthographe

L'orthographe des mots usuels et moins usuels concerne aussi l'écriture (et la lecture au moment de l'oral) **des dates, des chiffres, des pourcentages**, etc. Les dizaines et les unités ajoutées à *hundred*, à *thousand* et à *million* sont toujours précédées de *and* (sauf en anglais américain) : 7 553 202 livres sterling → £7,553,202 → *Seven million five*

hundred and fifty-three thousand two hundred and two pounds. N'oubliez pas le **trait d'union** entre les **dizaines** et les **unités** uniquement. Le symbole de l'unité monétaire (€, \$, ¥, etc.) se place devant le nombre et sans espacement : \$250,000.

■ La ponctuation

La ponctuation, dans le registre journalistique, concerne surtout l'écriture des **milliers** qui comportent une **virgule** : 3 000 manifestants sont descendus dans les rues. → *3,000 protesters took to the streets*. Là où le français laisse un blanc pour séparer **les milliers des centaines**, l'anglais insère une virgule : 75 950 → *75,950*.

L'anglais omet l'espacement dans les pourcentages et les degrés de température : 3,5 % → *3.5%* ; 35,5 °C → *35.5°C*.

Le nombre de pauvres vivant en banlieue a fait un bond de 37,4 % pour atteindre le chiffre de 13,7 millions de personnes.

→ *The number of poor people in the suburbs has jumped by 37.4 % to 13.7m*

D'une manière générale – qu'il s'agisse d'un thème de presse ou d'un thème littéraire, *la virgule* s'emploiera moins fréquemment en anglais qu'en français :

En juin dernier, le président a refusé le plan de paix.

→ *Last June the president turned down the new peace plan.*

Absence de virgule en anglais après le circonstant de temps *last June*, alors qu'on aura une virgule en français, dans la plupart des cas.

Dans les cas où le français opte pour **la juxtaposition** (= absence de coordination), l'anglais préfère souvent tout à la **fois juxtaposer et coordonner, ou coordonner (and)** :

Elle rit, leva la tête et le regarda.

→ *She laughed and raised her head and looked at him.*

Les filles de cuisine et les commis allumaient les feux, faisaient chauffer l'eau et préparaient le porridge.

→ *Scullery maids and apprentice boys lit fires and heated water and made porridge.*

Ou encore plus nettement **intégrer** les éléments de la phrase en rétablissant **l'ordre canonique** de la phrase anglaise, c'est-à-dire, respecter l'ordre **sujet – verbe – objet** :

Malade depuis plusieurs mois, il mourut à l'âge de soixante-huit ans.

→ *He had been ill for several months and died aged 68.*

■ Les adjectifs et la virgule

Dans le cas où plusieurs adjectifs en fonction attribut se complètent – sont sur le même plan – on pourra relier le dernier avec *and*, même si la virgule reste possible. Les successions d'adjectifs qualificatifs devront être traduits avec soin :

C'est un bel homme, grand, jeune, en pleine santé

→ *He is a handsome, healthy, tall young man/He is a handsome, healthy and tall young man.*

■ Les points de suspension

Les points de suspension (marque d'hésitation, discours inachevé) sont assez peu employés en anglais. Néanmoins, ils sont maintenus dans la traduction en anglais lorsqu'il s'agit d'un texte littéraire et surtout d'un style propre à un auteur :

- J'ai commencé trop tôt, dis-je, la fatigue... (Marguerite Duras, *Le Marin de Gibraltar*)
→ "I started too soon," I said. "Well, you know you get tired..."
- Vous êtes... vous êtes inconscient tout simplement. (Irène Némirovski, *Suite française*)
→ "It is just... thoughtless of you."

■ Les deux-points

Les deux-points (*colon*) sont plutôt remplacés par **le tiret** (*dash*). Ils ne s'utilisent pas en anglais – contrairement au français – lorsqu'il s'agit de relier deux idées ou d'exprimer un lien de causalité. Utilisez alors, une conjonction de subordination (*that, which, because, as, etc.*) ou un tiret :

- Ce modèle présente un autre avantage : il peut être facilement et rapidement copié à moindre coût grâce à la mobilisation des enseignants bénévoles
→ *Another advantage of this model is that it can easily, quickly and cheaply be replicated by the use of volunteer teachers.* (Le Monde, novembre 2012)

Mais les deux-points peuvent être maintenus (ou remplacés par un tiret) s'ils annoncent une énumération ou ont le sens de *c'est-à-dire* :

- Le nouveau programme comporte trois axes : évacuation, démolition, reconstruction.
→ *The new plan consists of three points: evacuation, demolition and reconstruction.*

■ Les points de suspension

Il est préférable de remplacer les points de suspension par un simple point ou par un tiret ou encore en reliant les mots :

- Personne ne serait aussi efficace... ou du moins aussi utile que lui... C'est mon avis...
→ *No one would be as efficient – or at least as useful as he is. This is my point of view.*
- Croître... pour un progrès partagé. (Le Monde, octobre 2012)
→ *Growth for shared progress.*

■ La typographie

Dans le respect de la **typographie française**, en thème, les *inverted commas* que les Américains appellent aussi *quotes*, remplaceront donc les guillemets chevrons et les tirets. Observez ces exemples :

« Ses parents lui ont peut-être demandé de promener des invités de la dernière heure, dit Bertille sans me quitter des yeux.

– Il serait venu s’excuser », **dit Salomé**. (BCE-CCIP 2011)

“Maybe his parents have asked him to take some last-minute guests for a walk,” said Bertille, looking at me all the time / without taking her eyes off me.

*“He would have come to apologise,” **Salomé said**.*

« Voulez-vous que je parte à pied ?

– Retournez immédiatement au garage, vous ne voulez jamais m’écouter.

– Ne soyez pas avare, promettez-leur ce qu’ils voudront, la voiture sera réparée. »

(Suite française, Irène Némirovski)

“Do you want me to leave on foot?”

“Will you never listen to me? Go back to the garage at once.”

“No matter how much money they want, give it to them and the car will be repaired.”

En français comme en anglais, il convient de distinguer **les guillemets de premier et de second niveau**. **Les guillemets français en forme de chevrons** étaient auparavant seuls utilisés, même pour un discours inclus dans un premier discours rapporté. Il est d’usage d’employer les **guillemets anglais doubles** pour cette **citation de second niveau** :

« Comme Paul me disait “Va-t’en”, je suis resté », déclarait Pierre.

L’anglais utilisera indifféremment les ***inverted commas simples* (‘... ’) ou doubles (“...”)** pour les deux niveaux de discours. Notez bien la place des signes de ponctuation qui se trouveront, en anglais, **à l’intérieur des guillemets simples (’) ou doubles (“)** :

– Ne t’inquiète pas, chérie, dis-je. Tu n’as rien fait de mal !

“Don’t worry, sweetheart,” I said. “You haven’t done anything wrong!”

Dans le **discours direct**, la virgule remplace les deux-points le plus souvent :

Elle lui dit : « Laisse-moi partir ».

She said to him, “Let me go.”

Le président Obama a déclaré : « Je me refuse à signer ».

President Obama declared, “I will not sign.”

B. Techniques de traduction

D'une manière générale, par rapport à la phrase française, la phrase anglaise suit beaucoup plus strictement **l'ordre dit canonique : Sujet** (Il est mentionné plus tôt dans la phrase ; l'inversion sujet/verbe étant plus rare en anglais qu'en français¹) **+ Verbe + Complément d'objet direct + Complément d'objet indirect + Compléments circonstanciels** (parfois devant le sujet). En traduisant vers l'anglais, il faudra donc être vigilant pour éviter de **calquer** la syntaxe française au moment de traduire. Notez les changements syntaxiques :

La nouvelle proposition, le conseil d'administration accepta de la signer avec soulagement.

→ *The management board agreed to sign the new proposal with a sign of relief.*

Les investissements, dans l'entreprise, dépassent les trois millions d'euros.

→ *In the company investment exceeded 3 million euros.*

L'expert-comptable vous dira, plus tard, quels sont les résultats financiers de notre entreprise.

→ *The chartered-accountant will tell you later what the financial results are/what the financial performance is.*

L'argent, dans leur famille, dépassait l'entendement.

→ *In the family money exceeded/was beyond human understanding.*

Je te dirai, plus tard, quand je le déciderai, toute la vérité.

→ *I will tell you the whole truth later when I decide.*

On l'a dit, contrairement au français, **le sujet** est mentionné plus tôt dans la phrase anglaise :

Sa nouvelle proposition, il l'accepta avec soulagement.

→ *He accepted his new proposal with relief.*

En français, dans un énoncé assertif (= affirmatif) comportant **un sujet et un verbe** (sans complément), ces derniers ne peuvent être inversés dans la traduction anglaise :

Suivirent deux mois de révolte et de violence.

→ *Two months of revolt and violence followed*

De même, certains cas d'inversion, possibles en français, ne le sont pas en anglais après **certains adverbes placés en début d'énoncé** (*perhaps, maybe, no doubt, probably, so, thus, therefore, consequently, at least, etc.*) :

Au moins acceptera-t-il de lui parler.

→ *At least he will agree to talk to her.*

1. L'ordre auxiliaire/sujet peut varier également dans le cas de certains adverbes :
Peut-être devrait-il.../ *Perhaps he should...* (Pas d'inversion en anglais) ;
À peine avait-il été réélu... que.../ *Hardly had he been reelected... when...* (Inversion dans les deux langues).

Dans le cas du **discours rapporté** (= **discours indirect**), il est préférable de maintenir l'ordre sujet + verbe. Observez néanmoins les alternances possibles dans les exemples qui suivent :

– Je suis venu parce que vous me l'avez demandé, dit le directeur commercial.
→ *"I came because you asked me," said the Sales manager.*

(Verbe + sujet : Cas d'inversion fréquent dans le cas du verbe *say*, surtout en anglais américain)

– Cela n'est absolument pas excusable, dit le patron d'un ton vif.

→ *"No excuse for it," the boss said crisply.*

(Sujet + verbe : **Ordre canonique**)

Afin de préserver l'agencement de la phrase anglaise, **l'antéposition** (= **apposition placée devant le sujet en français**) est souvent remplacée par une **proposition relative en anglais** :

Érigée en 1934, notre maison de campagne à toit de chaume et colombage a été détruite par l'orage.

→ *Our thatched, half-timbered cottage, which was built in 1934, was destroyed by the storm.*

L'apposition en français peut aussi être évitée en anglais en liant les phrases (avec un cordonnant et/ou un subordonnant) :

Il la regarda, les yeux pleins d'effroi.

→ *He looked at her **with** fear in his eyes*

Un verbe en anglais est préférable à un nom ou une structure nominale en français (procédé de traduction dit de « transposition ») :

Quels que soient les propos (nom) du Tea Party, notre avenir n'est pas hypothéqué. C'est notre présent qui est en danger. (nom)

→ *Whatever the Tea Party says (verbe), we haven't mortgaged (verbe) our future (nom). We've endangered (verbe) our present.*

La dernière étape tout aussi essentielle que la première lecture du passage à traduire : **la relecture**. Il est en effet impératif de relire votre traduction plusieurs fois pour éliminer les inévitables scories de toutes sortes (orthographe, verbes irréguliers, temps grammaticaux, pluriels, etc.)

III. Méthodologie des questions portant sur le texte écrit : questions de compréhension sur le texte et phrases à expliquer

A. Question de compréhension – Banques IENA (LV2 uniquement) et ELVi (LV1 et LV2)

Nous allons consacrer cette partie aux épreuves d'expressions écrites des épreuves IENA LV1 et LV2 ainsi qu'à l'épreuve ELVi. Pour l'épreuve de la banque IENA, notre attention se portera uniquement sur l'épreuve consistant à répondre à la question de compréhension pour les candidats de LV2 et pour les explications de phrases pour les candidats LV1. Vous trouverez les conseils méthodologiques portant sur l'essai dans une autre section de cet ouvrage. Quant à l'épreuve ELVi pour les candidats de LV1 comme pour ceux de LV2 à laquelle nous consacrerons cette partie, elle se présente comme l'épreuve LV2 de la banque IENA ; il s'agit d'une question de compréhension portant sur l'ensemble de l'article ; ici également, vous trouverez des conseils portant sur l'essai, dans une autre section.

1. IENA LV2

→ Question de compréhension en 150 mots. (+ ou – 10% ; sur 20 points)

2012: *According to the journalist, what is controversial about the way people gain work experience today?*

2011: *What recent experiment has been carried out in England to deal with homelessness?*

2010: *What advice is given to US students and why?*

2009: *How is the development of information technology changing the nature of intellectual property?*

Comme on peut le constater à la lumière de questions posées au cours des quatre dernières années, les textes ont toujours trait à des sujets d'actualité qui ont évidemment un rapport direct avec les thèmes abordés aux cours des deux années de classe préparatoire et touchant aux faits de société majeurs du monde anglo-saxon. Autrement dit, plus le travail aura été régulier et approfondi, plus la lecture et la

synthèse en seront facilitées. Un entraînement régulier est tout aussi indispensable afin d'être en mesure de répondre aux critères d'évaluation, en particulier respecter le nombre de mots imposés, entre 135 et 165. Ce n'est pas tant la compréhension que la capacité à relever et synthétiser les informations pertinentes qui peut être source de difficulté. Nous ne nous attarderons pas sur le fait que vous disposer de 3 heures pour 4 exercices...

Il va également de soi qu'il s'agit d'un exercice en langue étrangère et qu'à ce titre, vos connaissances lexicales ainsi que votre maîtrise des notions grammaticales contribueront à valoriser votre expression.

Les questions portent sur la compréhension globale d'un document proposé comportant environ 400 mots et tiré de la presse au cours de l'année. Il s'agit en quelque sorte d'une synthèse écrite « guidée » telle qu'elle peut être livrée lors de l'épreuve orale de langue étrangère à la différence qu'ici, on vous met sur la voie ; on vous demande alors de retrouver dans le seul document tous les éléments qui vont contribuer à répondre à la question, à la lumière de votre culture générale. La question est en général, une question plutôt ouverte et la réponse ne doit pas être un résumé mais bien une synthèse, une remise en forme concise et organisée des idées fondamentales du document. Il est peut être souhaitable de lire la question qui vous est soumise avant de commencer la lecture. En effet, cette question une fois en tête, vous permettra, dès la première lecture, d'effectuer un premier repérage des idées-clés.

Voici, à titre d'exemple, le **document de l'épreuve de 2012** :

No such thing as a free lunch?

Internships are now embedded in the culture of working life and most young people are desperate to collect them, as they feel they will be unemployable if they can't show they have done a string of unpaid or underpaid jobs by the time they leave education. Perhaps because the concept of the intern is a recent US import, it remains poorly defined. Some sectors, such as banking, provide well-structured, properly paid internship schemes. High-demand, glamour industries such as the music business and fashion have become **notorious**. For instance, Miloco, which runs a chain of recording studios, was lambasted earlier this year for advertising for people to do unpaid work experience. Duties would include making "tea, tea, tea" and "cleaning up kitchens; emptying dishwashers; checking toilets have handwash, toilet rolls and clean towels; wiping down surfaces, windows, etc."

To illustrate how tough the job would be, an intern was photographed cleaning a gutter on the studio's roof. Miloco has since reviewed its policy on work experience and young people who take up the "jobs" now do so as "volunteers". The studio argues that the original advertisement was designed to **be unappealing to all** but the most committed candidates—and it has a point: the jobs market is so tough that young people are prepared to do almost anything to get a job.

With one in five under-25s out of work, the situation is unlikely to improve in the near future unless minimum wage legislation is enforced. [...] We now find ourselves in a situation where certain industries are **closed to all but** the most privileged: those who can afford to work for free for a substantial period of time, ideally with free accommodation at their parents' home in a major urban centre.

It is possible to unblock this impasse. [...] Paying people a fair day's pay for a fair day's work is a start. An independent evaluation of our scheme, which used the Future Jobs Fund to put more than 800 people into paid work placements for six months, showed that 60% came from black and ethnic minority backgrounds. Nearly 90% of people on the scheme said they could not have taken up the opportunity without being paid. As a result, 70% have gone on to find full-time work or gone back into education. This is not just about social justice. We have to ask ourselves if it is healthy for some of our most high-profile industries to be recruiting from such a shallow talent pool.

Sujet IENA, LV2, 2012 : Martin Bright - *The Observer*, Sunday 9 October 2011

La question était libellée ainsi : “*According to the journalist, what is controversial about the way people gain work experience today?*”

Il faut à présent s'intéresser de près aux termes de cette question ; on s'aperçoit qu'il est précisé “*According to the journalist*”, qui indique que seul le texte doit être pris en compte. L'adjectif “*controversial*”, ensuite nous invite à dégager dans le texte deux positions contradictoires, à mettre en avant dans notre réponse, dans le traitement réservé aux stagiaires, “*work experience*”, de nos jours.

Le vocabulaire du document doit enfin être soigneusement élucidé afin de ne pas négliger un terme important ou pire de tomber dans le contre-sens : “*notorious*”, par exemple, est un faux-ami ! Un peu plus loin dans l'article, on peut lire “*be unappealing to all but*” puis “*closed to all but*” ; la méconnaissance de cette tournure syntaxique, qui revient à deux reprises, aurait des conséquences désastreuses sur la compréhension de ces segments essentiels.

Il reste désormais à nous plonger dans le texte afin d'y relever les éléments de réponses à mettre en forme et à ordonner au moment de la rédaction sans tomber dans la paraphrase. Les exemples n'ont pas lieu de figurer dans la réponse. Ils ne constituent qu'une illustration à n'exploiter qu'au besoin. Quelles idées directrices émanent de cet article ?

a. La situation telle qu'on la décrit dans l'article (les faits) :

1. On a encore du mal à bien définir la notion de stage (*remains poorly defined*),
2. Ces stages font partie intégrante de la formation des étudiants d'aujourd'hui (*Internships are now embedded in the culture of working life*)

3. Les étudiants sont persuadés que sans une telle expérience leur avenir professionnel à peu de chances d'être couronné de succès (*young people feel they will be unemployable*).
4. De plus, la situation économique peu favorable pousse les jeunes à saisir toutes les opportunités (*the jobs market is so tough that young people are prepared to do almost anything to get a job*).

b. Quelle est la problématique soulevée par l'article (controversial) ? :

- A. Il existe des différences notoires selon les secteurs d'activités ; certains offrent des conditions d'accueil et de salaire satisfaisantes (*Some sectors, provide well-structured, properly paid internship schemes*)
- B. Alors que d'autres (*notorious*), plus recherchés par les étudiants (*High-demand, glamour industries*), ne mettent pas tout en œuvre pour que cette expérience profite aux stagiaires ou bien ne versent aucun salaire (*unpaid work experience*).
- C. Même si certains travers ont été dénoncés (*lambasted*) et partiellement corrigés (*reviewed its policy*), il ressort que bon nombre de stages, parmi les plus valorisants mais non rémunérés demeurent inaccessibles (*Certain industries are closed to all but the most privileged*), en particulier pour ceux issus des minorités.
- D. Cela pénalise l'économie du pays dans son ensemble (*ask ourselves if it is healthy for some of our most high-profile industries to be recruiting from such a shallow talent pool*)
- E. Finalement, la seule solution préconisée par le journaliste est d'avoir recours à la législation (*legislation is enforced*).

C. Proposition de réponse

Dans la proposition de réponse ci-dessous, les lettres et chiffres correspondent aux idées relevées à travers le document et listées.



In today's highly competitive work market (4), learning a job through work placement has become of major importance in the eyes of college students before graduating (2). Since internship is not clearly defined from a legal viewpoint (1), unfair treatment of students has been denounced (C), not in all sectors though (A). Not only are they deprived of a genuine work experience, spending days on end working on worthless or even degrading tasks but they are also denied a decent salary (B). All this seems to result in a form of discrimination, only enabling better-off students from wealthy backgrounds to accept training periods without expecting any form of financial compensation or accommodation facilities (C). A study shows that besides preventing social mobility, this unfair system makes things worse for the country as a whole by barring real talent from emerging (D). Not until strong law is implemented, will this situation improve (E).
(143 mots)

2. ELVi (ex-CCIP/R)

→ Question de compréhension demandant une réponse en 250 mots pour la LV1, en 200 mots pour la LV2

Cette épreuve est de même nature que celle proposée par la banque IENA pour les candidats de LV2, à la différence que le texte est sensiblement plus long : autour de 900 mots en LV1, autour de 700 mots en LV2. Nous ne reprendrons pas les différentes remarques déjà formulées plus haut et nous ajouterons simplement une synthèse des conseils des membres du jury que vous trouverez quelques lignes plus bas à la suite du document de l'épreuve 2017.

Voici l'épreuve CCIP-LV1 de 2012 :

Shame was the first response of many people in Britain to the riots that started in the Tottenham neighbourhood of London on August 6th and spread to Manchester, Birmingham and many other cities. Alongside the shame, there was a jolting bafflement. The law-abiding majority suddenly saw that some of their compatriots were happy to torch cars and buildings, loot shops, and attack firemen and ambulance crews. [...]

The world watched London in fascinated amazement. Other nations tend to regard Britain as enviably orderly and law-abiding, at least compared with many of its more excitable continental neighbours. That peaceable image is only partly justified: contagious rioting has broken out before, typically during the summer, including in the 1980s, when Tottenham and some of the other flashpoint areas this week last erupted. This time, however, the complexion of the trouble is different from those earlier flare-ups. In its sheer mindlessness, it was, in a way, even more depressing.

This week's multiplying riots had some common features-looting, arson, attacks on the police-but they spanned different places, races, ages and sexes. Race was not the defining issue, as it was in many of the disturbances of the 1980s. One of the first to appear in court for looting was a 31-year-old teaching assistant: hardly an identikit hooligan. That left politicians free to project their own rationales on the carnage.

For some on the left, the real villain was the government's public-spending cuts. This view is given superficial support by the fact that the 1980s outbreaks happened during the "Thatcher cuts". But it is still a lazy fantasy. It might be comforting to think of the riots as an extension of a familiar debate-and to argue that the underlying ills can be easily remedied with a little more state largesse-but there is little reason to do so. Unlike the riots in Britain in the 1980s, Los Angeles in 1992 or France in 2005, these were not overtly political or racial. And since the cuts have barely bitten yet, that explanation doesn't wash.

But the right's knee jerk response-that this is criminality, pure and simple, and that to seek a deeper explanation is to excuse the culprits-is also wrong. There is clearly a cadre of young people in Britain who feel they have little or no stake in the

country's future or their own. The barriers that prevent most youngsters from running amok—an inherent sense of right and wrong; concern for their job and education prospects; shame—seem not to exist in the minds of the rioters. Britain needs to try to understand why that is so.

It is unlikely that the closure of, say, a local youth club has caused that alienation. Perhaps it has something to do with the changing nature of the economy and consequent shortage of low-skilled jobs, or the long crumbling of family structures and discipline. Technology, too, may have had a role, for BlackBerry's were widely used to summon mobs. [...]

If technology is a major factor, perhaps such scenes will be replicated in other countries. On the other hand, a peculiarly British set of conditions may be at work. Near-American levels of inequality may have combined with laxer European attitudes to criminal justice to create an incendiary mix of rage and boldness. Whatever the reasons, a moral malaise has gripped a minority of young Britons, a subgroup that is nevertheless big enough to terrorise and humiliate the country.

David Cameron, the prime minister, recalled Parliament to discuss the crisis, declaring that pockets of Britain were “frankly sick”. Politicians will no doubt come up with all manner of responses over the weeks to come. Job-creation and welfare schemes will surely play a part in the debate. But the immediate focus was on policing, and why, especially on the first few nights of trouble and particularly in London, the police seemed unable to cope.

The spark for the initial incident in Tottenham was a fatal shooting by police officers; some hooligans cited resentment of the police as a motive. But as the violence spiralled and spread, the main criticism levelled at them—particularly London's Metropolitan Police—was that they were too soft. That criticism was partly justified. The Met was caught out by the scale of the unrest and unable to respond quickly enough. [...]

With suitable reinforcements and better tactics, they and other forces performed better on subsequent nights. Nevertheless, there were widespread calls for much more draconian measures. [...] The imposition of curfews and the deployment of the army were discussed but thankfully not implemented.

Thankfully, because that sort of response would make Britain a different place from the open, liberal country most of its citizens want it to be. Yet one message of this week's events is that the reality of modern Britain doesn't quite live up to that hope. [...] The cracks in British society—economic and moral—have opened up, and they are deeper than they seemed.

The riots have been bad for Britain's already stuttering economy. They have been ruinous for the people whose homes and businesses have been damaged and destroyed. They have tarnished Britain's image around the world. But most of all, they have been desperately disorienting for the country's own sense of itself.

Sujet CCIP, LV1, 2012 : *The Economist*, August 13th 2011

La question était libellée ainsi : “*What reasons are given in the text to account for the violence that broke out in Britain in August 2011? Answer the question in your own words*”

Voici à présent deux propositions de réponse :



Proposition 1

The August 2011 riots in Britain’s streets caught everyone off guard, leaving politicians scrambling¹ to explain how such uncharacteristic unrest could come about in peaceful, stoic Albion.

Predictably, left wing politicians have blamed poverty, claiming that the economic hardship brought about by austerity measures drove hapless² youths to protest their plight³ through violence. While budget cuts have hardly had time to pinch⁴ yet, and it is folly to think that a little more public spending on entitlement and training would address the deeper problem, recent economic shifts have no doubt played a role. Jobs requiring little qualification have dried up and income inequality has skyrocketed, fueling⁵ a sense of hopelessness among working class youth.

And while technology may have helped mobsters⁶ organize, the right has been quick to denounce rampant⁷ moral depravity and call for a general crackdown⁸. Such reactionary rhetoric is wrongheaded⁹, yet it is true that law enforcement was found sorely wanting¹⁰ in this case. And the sheer pointlessness of the rampage¹¹ does suggest a wider breakdown in the moral fiber of society.

The truth of the causes behind the mayhem¹² likely lie somewhere in the middle, and may in fact be endemic to Britain. A widening wealth gap has fostered¹³ class anger and resentment as in America. But Europe has a more lenient approach to crime and punishment, a fact that may have emboldened¹⁴ rioting youths. In the end, a severe lack of both economic prospects and moral structure seems to be at the root of Britain’s youth problem. (252 words)

Vocabulary

- | | | |
|---|---|--|
| 1. to scramble : batailler (fig.) | 7. rampant : à l’œuvre, qui sévit | 12. mayhem : désordre, pagaille |
| 2. hapless : malheureux | 8. crackdown : mettre un terme à, réprimer | 13. to foster : engendrer, susciter |
| 3. plight : sort (difficultés) | 9. wrongheaded : fait erreur | 14. bold : courage |
| 4. to pinch : se faire ressentir | 10. wanting : faire cruellement défaut | to embolden : donner le courage de |
| 5. to fuel : alimenter (fig.), provoquer | 11. rampage : saccages | |
| 6. mobsters : la foule déchainée | | |



Proposition 2

The riots in Britain last summer gave rise to many questions among which: what may have caused such violence for so many days. The answer is still missing and the document seeks to shed some light on this issue.

Right from the outset, comparing the recent riots in the UK with other previous ones in the USA or in France, the journalist refuses to put them down¹ to some form of demonstration against racism spiralling out of control² while admitting that the behaviour of the police might be partly blamed³ for starting these riots and paradoxically enough also for not being tough enough to stop them. On the other hand, he alludes to a similarity in the way Europe has followed in the footsteps of the US as regards the leniency⁴ of criminal justice not cracking down⁵ on crime.

What he rather focuses on is the blatant⁶ lack of sense of moral values among those taking part in the looting and the violence. Even though the left and the right wing are still at odds⁷ to come up with⁸ a suitable⁹ explanation, the economic and social context cannot but have driven the mob, mostly young Britons, to their wit's end¹⁰. Young Britons have had to face growing social inequality and an ailing¹¹ economy resulting in a loss of faith in a British model in which even families have lost their bearings¹² and sway¹³. Without a promising future, British youth seems to be drifting away¹⁴ and resorted¹⁵ to violence so that politicians heed¹⁶ their call for more job opportunities and a fairer society. (260 words)

Vocabulary

- | | | |
|--|---|---|
| 1. to put something down :
expliquer | 7. at odds : ne sont pas
d'accord | 12. to lose one's bearings :
perdre ses repères |
| 2. to spiral out of control :
échapper au contrôle | 8. to come up with : parvenir
à (trouver) | 13. sway : influence |
| 3. to be blamed for : être
responsable (fautif) | 9. suitable : approprié | 14. to be drifting : partir à la
dérive |
| 4. leniency : indulgence | 10. to drive to one's wit's
end : pousser à bout,
faire craquer | 15. to resort to : avoir recours à |
| 5. to crack down : réprimer | 11. ailing : en berne (fig.),
qui souffre | 16. to heed : tenir compte |
| 6. blatant : criant, qui saute
aux yeux | | |

Voici l'épreuve ELVi LV1 de 2017 :

Hillary Clinton won the popular vote by more than two million, and she would probably be president-elect if the director of the F.B.I. hadn't laid such a heavy thumb on the scales, just days before the election. But it shouldn't even have been close; what put Donald Trump in striking distance was overwhelming support from whites without college degrees. So, what can Democrats do to win back at least some of those voters?

Recently Bernie Sanders offered an answer: Democrats should "go beyond identity politics." What's needed, he said, are candidates who understand that working-class incomes are down, who will "stand up to Wall Street, to the insurance companies, to the drug companies, to the fossil fuel industry."

But is there any reason to believe that this would work? Let me offer some reasons for doubt.

First, a general point: Any claim that changed policy positions will win elections assumes that the public will hear about those positions. How is that supposed to happen, when most of the news media simply refuse to cover policy substance? Remember, over the course of the 2016 campaign, the three network news shows devoted a total of 35 minutes combined to policy issues — all policy issues. Meanwhile, they devoted 125 minutes to Mrs. Clinton's emails.

Beyond this, the fact is that Democrats have already been pursuing policies that are much better for the white working class than anything the other party has to offer. Yet this has brought no political reward.

Consider eastern Kentucky, a very white area which has benefited enormously from Obama-era initiatives. Take, in particular, the case of Clay County, which the Times declared a few years ago to be the hardest place in America to live. It's still very hard, but at least most of its residents now have health insurance: Independent estimates say that the uninsured rate fell from 27 percent in 2013 to 10 percent in 2016. That's the effect of the Affordable Care Act, which Mrs. Clinton promised to preserve and extend but Mr. Trump promised to kill.

Mr. Trump received 87 percent of Clay County's vote.

Now, you might say that health insurance is one thing, but what people want are good jobs. Eastern Kentucky used to be coal country, and Mr. Trump, unlike Mrs. Clinton, promised to bring the coal jobs back. (So much for the idea that Democrats need a candidate who will stand up to the fossil fuels industry.) But it's a nonsensical promise.

THE ENGLISH TEXTBOOK

Véritable « Tout en un », *The English Textbook* est l'ouvrage indispensable pour tout élève de 1^{re} et 2^e année de classes préparatoires préparant les concours d'entrée aux grandes écoles de commerce, de gestion et de management (Banques d'épreuves IENA, Ecricome, CCIP), option scientifique (ECS), économique (ECE) ou technologique (ECT), mais aussi aux étudiants des prépas littéraires (option A/L ou B/L) qui préparent, en parallèle, les concours des Écoles Normales Supérieures et les épreuves d'admission aux Écoles de Commerce.

Rédigé par une équipe de professeurs enseignant majoritairement dans les classes préparatoires, *The English Textbook* répond de manière précise et concrète aux objectifs de tout candidat :

- se préparer à son rythme ;
- s'entraîner de façon variée ;
- acquérir une meilleure technique ;
- mettre en place des stratégies efficaces ;
- évaluer ses progrès en situation ;
- réussir le jour J.

Il offre :

- une présentation complète des épreuves ;
- des repères méthodologiques pour toutes les épreuves écrites et orales ;
- une couverture complète des notions essentielles à maîtriser à la fois en grammaire, en vocabulaire et en civilisation ;
- des sujets d'annales et des sujets inédits corrigés ;
- des conseils directement donnés par des examinateurs.

